

A detailed still life painting of a scholar's desk. In the center, an open book with dense Latin text lies flat. To its right, a quill pen rests on a stack of papers. In the foreground, several scrolls of parchment are unrolled, showing handwritten text in various styles. The background is dark and textured, suggesting a wooden desk or wall. The overall composition is rich and evocative of historical scholarship.

Les **passions**  
d'un **historien**

Mélanges en l'honneur  
de Jean-Pierre Poussou

Ce livre aborde les nombreuses thématiques qui ont intéressé Jean-Pierre Poussou au cours de sa carrière. Auteur d'une thèse fondamentale sur les migrations au XVIII<sup>e</sup> siècle, spécialiste reconnu de l'histoire de la population française à l'époque moderne, Jean-Pierre Poussou a en effet étendu, au fil des années, ses centres d'intérêt à l'évolution économique et sociale de l'Europe, au développement de la civilisation urbaine occidentale, à l'histoire des Îles Britanniques, aux aventures maritimes et coloniales de la France et de l'Angleterre, ou encore à l'interprétation de la Révolution française. Il a aussi consacré au Sud-Ouest, dont il est originaire et dont il a gardé la chaleur, quelques-uns de ses travaux les plus passionnants. Le nombre et la diversité des textes présentés dans ce volume témoignent de la curiosité inlassable de ce chercheur, qui a aussi été un infatigable enseignant, dont les nombreuses synthèses feront longtemps autorité. Inscrit dans la tradition des mélanges universitaires, ce livre offre à Jean-Pierre Poussou, et à tous les lecteurs, un bouquet infiniment varié de textes, de sujets, de problématiques, et même de manières d'écrire l'histoire.

Couverture : Jan Vermeulen, *Livres et instrument de musique*, huile sur bois, XVII<sup>e</sup> siècle, huile sur bois, Nantes, musée des Beaux-Arts. © RMN / Gérard Blot

ISBN de ce PDF :  
979-10-231-2806-2



<http://pups.paris-sorbonne.fr>



Jean-Pierre Poussou, 1998, président de l'université Paris-Sorbonne © Olivier Jacquet

Jean-Pierre Poussou incarne l'universitaire français dans toute sa plénitude, à la fois chercheur de renom – sa thèse d'État *Bordeaux et le Sud-Ouest au XVIII<sup>e</sup> siècle* demeure un classique de l'histoire démographique autant par ses résultats que par sa méthode –, enseignant d'un immense dévouement – ses cours et ses séminaires à l'université Michel de Montaigne (Bordeaux 3) puis à l'université Paris-Sorbonne ont marqué des générations d'étudiants –, enfin administrateur d'une compétence indiscutée – il fut, en particulier, recteur de l'académie de Bordeaux et président de l'université Paris-Sorbonne.



Collection dirigée par  
Dominique Barjot et Lucien Bély

Fidèle à l'esprit de son fondateur, le Centre Roland Mousnier propose une collection d'ouvrages historiques dédiée à l'étude de la France moderne et contemporaine. Réputés pour leur rigueur scientifique et leur richesse documentaire, ces ouvrages sont le reflet du dynamisme de la recherche en histoire développée par l'université Paris-Sorbonne.

Article	ISBN
CRM 44 · PDF complet	979-10-231-2702-7
Présentation · Reynald Abad, Jean-François Dunyach et François-Joseph Ruggiu	979-10-231-2703-4
Bibliographie chronologique des travaux de Jean-Pierre Poussou · Membres du Comité d'honneur · Membres du Comité scientifique · Liste des contributeurs	979-10-231-2704-1
I-1. Climat de crise en Bordelais au début du xiv <sup>e</sup> siècle: le conflit entre Bernard d'Escossan et les habitants de Langoiran · <b>Jean-Bernard Marquette</b>	979-10-231-2705-8
I-1. Permanence et renouvellement des oligarchies municipales: réflexions méthodologiques à partir de l'exemple de Villeneuve d'Agenais (1559-1789) · <b>Laurent Coste</b>	979-10-231-2706-5
I-1. Loin des yeux, loin du cœur? L'adieu d'Henri IV à ses États et à la Guyenne · <b>Anne-Marie Cocula</b>	979-10-231-2707-2
I-1. Voyages et routes des paysans, l'exemple du Rouergue en 1643 · <b>Yves-Marie Bercé</b>	979-10-231-2708-9
I-1. À la découverte de Bordeaux en 1659: l'abbé Le Laboureur et la marquise de Vardes · <b>Jean-Paul Desaiève</b>	979-10-231-2709-6
I-1. Balade dans les landes aux environs d'Arcachon: la seigneurie de Salles au temps de Louis XIV · <b>Caroline Le Mao</b>	979-10-231-2710-2
I-1. Confréries religieuses et contrôle clérical dans le diocèse de Bordeaux (xvii <sup>e</sup> -xviii <sup>e</sup> siècles) · <b>Éric Suire</b>	979-10-231-2711-9
I-1. Les femmes dans la société labourdine (xviii <sup>e</sup> -xix <sup>e</sup> siècles) · <b>Josette Pontet</b>	979-10-231-2712-6
I-1. Bordelais et Aquitains face aux inondations à la fin du xviii <sup>e</sup> siècle · <b>René Favier</b>	979-10-231-2713-3
I-1. La crise du printemps 1789 en Dordogne · <b>Guy Mandon</b>	979-10-231-2714-0
I-1. Gradignan, « une belle et bonne paroisse du Bordelais » du Concordat à Vatican II · <b>Philippe Loupès</b>	979-10-231-2715-7
I-1. Un front pionnier nobiliaire dans les landes girondines: la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon (1837-1846) · <b>Roger Baurly</b>	979-10-231-2716-4
I-1. Le fabuleux destin du duc de Gironville · <b>Marguerite Figeac-Monthus</b>	979-10-231-2717-1
I-1. Les professeurs de la faculté des Lettres de Bordeaux de 1914 à 1968: / esquisse de portrait de groupe · <b>Bernard Lachaise</b>	979-10-231-2718-8
I-1. Les communes d'Agenais et leurs jumelages · <b>Philippe Roudié</b>	979-10-231-2719-5
I-2. Les politiques amérindiennes de Henri IV · <b>Éric Thierry</b>	979-10-231-2720-1
I-2. Pierre du Gua de Mons et Samuel de Champlain · <b>John Francis Boshier</b>	979-10-231-2721-8
I-2. Insertion, intégration et réussites dans une société créole d'Ancien Régime: les Aquitains à Saint-Domingue au xviii <sup>e</sup> siècle · <b>Jacques de Cauna</b>	979-10-231-2722-5
I-2. Les Choiseul et les Irlandais de leur entourage · <b>Louis M. Cullen</b>	979-10-231-2723-2
I-2. Un suicide nobiliaire? Les officiers français et le legs de l'Indépendance américaine · <b>William Doyle</b>	979-10-231-2724-9
I-2. L'excentrique et la richesse des nations. Considérations biographiques sur William Playfair (1759-1823) · <b>Jean-François Dunyach</b>	979-10-231-2725-6
I-2. Le ministère Shelburne et la réforme de la Constitution britannique · <b>Edmond Dziembowski</b>	979-10-231-2726-3
I-2. Charles Baert, un Français à la découverte des Îles britanniques en 1786-1787 · <b>René Leboutte</b>	979-10-231-2727-0
I-2. La stratégie alarmiste d'Edmund Burke: le jeu sur les destinataires dans les <i>Reflections on the Revolution in France</i> et <i>An Appeal from the New to the Old Whigs</i> · <b>Norbert Col</b>	979-10-231-2728-7
I-2. John Sweeny (1773-1844), des Irlandais à la Légion irlandaise · <b>Pierre Gouhier</b>	979-10-231-2729-4
I-2. Négoco et plantation au xix <sup>e</sup> siècle en Martinique · <b>Paul Butel</b>	979-10-231-2730-0
I-2. L' <i>Historical Manuscripts Commission</i> . La difficile naissance d'une institution vouée à l'Histoire dans la Grande-Bretagne de Palmerston et de Gladstone · <b>François-Joseph Ruggiu</b>	979-10-231-2731-7

Article	ISBN
I-2. Le regard de la presse anglaise sur les pratiques démocratiques et institutionnelles / en France aux débuts de la III <sup>e</sup> République · <b>Pauline Piettre</b>	979-10-231-2732-4
I-2. Archives et histoire du Canada : bilan d'une présence en France · <b>Raymonde Litalien</b>	979-10-231-2733-1
I-3. Marco Polo et la mer : les navires vus en Orient · <b>Philippe Ménard</b>	979-10-231-2734-8
I-3. Monsieur Vincent, aumônier général des galères · <b>Marie-Christine Varachaud</b>	979-10-231-2735-5
I-3. Les saluts des galères de France au temps de Louis XIV · <b>André Zysberg</b>	979-10-231-2736-2
I-3. Les hôpitaux de marine anglais et la nouvelle architecture de la santé au XVIII <sup>e</sup> siècle · <b>Jacques Carré</b>	979-10-231-2737-9
I-3. Armements et capitaines corsaires en Méditerranée sous l'Empire : / premiers éléments d'une recherche · <b>Patrick Villiers</b>	979-10-231-2738-6
I-3. <i>Rule Britannia, Rule the Waves</i> . La situation navale après Trafalgar (1805-1807) · <b>Olivier Chaline</b>	979-10-231-2739-3
I-3. La traite négrière sous la Restauration : à bord du <i>Jeune Louis</i> de Nantes · <b>Alan Forrest</b>	979-10-231-2740-9
I-3. Des raisons de l'abandon du projet de débarquement allemand en Angleterre... ou le dessous des cartes · <b>Jean Meyer</b>	979-10-231-2741-6
I-3. L'étrange destin des archives Maurepas · <b>Denis Lieppe</b>	979-10-231-2742-3
I-3. Est-il possible de dissiper l'inconstance des Français vis-à-vis de la mer? · <b>Christian Buchet</b>	979-10-231-2743-0
II-4. <i>Le poussou</i> et le poinçon : tonnellerie et métrologie du XIV <sup>e</sup> au XVII <sup>e</sup> siècle · <b>Paul Delsalle</b>	979-10-231-2744-7
II-4. The Tortoise and the Hare : Economic Growth in Britain and the Netherlands, c. 1500-1800 · <b>Cormac O'Grada</b>	979-10-231-2745-4
II-4. La décadence rurale italienne du XVII <sup>e</sup> siècle : histoire économique, comportements sociaux et niveaux de vie · <b>Gregory Hanlon</b>	979-10-231-2746-1
II-4. Le commerce des « classiques » littéraires à Paris dans la deuxième moitié du XVIII <sup>e</sup> siècle · <b>C. E. J. Caldicott</b>	979-10-231-2747-8
II-4. Les actionnaires de la première Compagnie française des Indes orientales, 1664-1684 · <b>Philippe Haudrère</b>	979-10-231-2748-5
II-4. Un écrit inédit de Vauban : l'état des commerces strasbourgeois · <b>Jean-Pierre Kintz</b>	979-10-231-2749-2
II-4. La boucherie rurale en Basse-Normandie au XVIII <sup>e</sup> siècle : / l'exemple de Colleville et de Cheux · <b>Jean-Marie Vallez</b>	979-10-231-2750-8
II-4. Les moulins à eau et la production des farines à Nantes au XVIII <sup>e</sup> siècle · <b>Guy Saupin</b>	979-10-231-2751-5
II-4. Commerce colonial et développement économique en France au XVIII <sup>e</sup> siècle · <b>Olivier Pétré-Grenouilleau</b>	979-10-231-2752-2
II-4. Autour de la Bourse de Paris au XVIII <sup>e</sup> siècle : Claude Roques, « agent de change, banquier et intéressé dans les affaires du roi » · <b>T. J. A. Le Goff</b>	979-10-231-2753-9
II-4. L'apiculture au royaume de Murcie à la fin de l'Ancien Régime · <b>Guy Lemeunier</b>	979-10-231-2754-6
II-4. Le modèle agricole anglais : la fin d'un mythe? · <b>Nadine Vivier</b>	979-10-231-2755-3
II-4. Des illusions de l'économie-nation à l'exploitation d'opportunités discrètes : / la minéro-métallurgie espagnole et le marché intérieur au XIX <sup>e</sup> siècle · <b>Gérard Chastagnaret</b>	979-10-231-2756-0
II-4. Essai d'appréciation organoleptique du champagne élaboré au XIX <sup>e</sup> siècle · <b>Claire Desbois-Thibault</b>	979-10-231-2757-7
II-4. L'unification économique de l'Europe, deux voies pour un même projet? · <b>Éric Bussière</b>	979-10-231-2758-4
II-5. Le mariage dans les registres paroissiaux bisontins au XVII <sup>e</sup> siècle · <b>Maurice Gresset</b>	979-10-231-2759-1

Article	ISBN
II-5. Endogamie et mobilité matrimoniale dans une communauté alpine : / Bagnes (Valais), 1650-1900 · <b>Alfred Perrenoud</b>	979-10-231-2760-7
II-5. Densités et taille moyenne des ménages dans le département du Nord en 1806 · <b>Philippe Guignet</b>	979-10-231-2761-4
II-5. Activité et mobilité : lieux de naissance des vexinois au recensement de 1911 · <b>Jacques Dupâquier</b>	979-10-231-2762-1
II-5. <i>Melting pot</i> ou <i>salad bowl</i> : le fragile équilibre de la société pluriethnique du cinquantième État des États-Unis, les îles Hawaii · <b>Christian Huetz de Lempis</b>	979-10-231-2763-8
II-5. Le mariage clandestin d'une fille d'Arnaud de Ferron · <b>Michel Nassiet</b>	979-10-231-2764-5
II-5. Deux ou trois choses que je sais d'elles : une approche des relations amoureuses dans la société traditionnelle (vers 1700-1830) · <b>Jean-Pierre Bardet</b>	979-10-231-2765-2
II-5. L'abbé Grégoire et la question du mariage des prêtres sous la Révolution française · <b>Agnès Walch</b>	979-10-231-2766-9
II-5. Le monde méconnu des « pauvres honnêtes ». Neuf cents petits prébendés lillois en 1693 · <b>Alain Lottin</b>	979-10-231-2767-6
II-5. Les enfants trouvés de l'hospice Saint-Charles d'Amiens au tournant des XVIII <sup>e</sup> et XIX <sup>e</sup> siècles · <b>Scarlett Beauvalet-Boutouyrie</b>	979-10-231-2768-3
II-5. À propos de la communauté et du pays sous l'Ancien Régime : la difficulté d'être milicien en lyonnais · <b>Jean-Pierre Gutton</b>	979-10-231-2769-0
II-5. Vitesse et durée des voyages à la fin de l'Ancien Régime. Distances et temps, centralité et décentralité · <b>Anne Radeff</b>	979-10-231-2770-6
II-5. Boisson et diversité culturelle en Amérique du Sud · <b>Alain Huetz de Lempis</b>	979-10-231-2771-3
II-5. L'évolution de l'alimentation des Parisiens au cours du XX <sup>e</sup> siècle · <b>Jean Bastié</b>	979-10-231-2772-0
II-5. Mutations et enjeux en forêt de Soignes dans les années 1900 · <b>Andrée Corvol</b>	979-10-231-2773-7
II-5. La <i>trizna</i> ou les jeux entre les vivants et les morts chez les Slaves de l'Est · <b>Francis Conte</b>	979-10-231-2774-4
II-6. Les espaces de travail des avocats et magistrats parisiens du XVII <sup>e</sup> siècle · <b>Marie Houlemare</b>	979-10-231-2775-1
II-6. Sopron, petite ville hongroise à l'Âge classique · <b>Jean Bérenger</b>	979-10-231-2776-8
II-6. Les mutations de l'habitat urbain au tournant du XVIII <sup>e</sup> siècle : le recul des maisons de bois à Lille (1670-1730) · <b>Sylvain Vigneron</b>	979-10-231-2777-5
II-6. Du vin sous les voûtes. Formes et usages de caves parisiennes au siècle des Lumières · <b>Youri Carbonnier</b>	979-10-231-2778-2
II-6. La boutique parisienne et ses réseaux au XVIII <sup>e</sup> siècle : clientèle, crédit, territoire · <b>Natacha Coquery</b>	979-10-231-2779-9
II-6. Administration des villes et généraux de paroisses au XVIII <sup>e</sup> siècle · <b>Claude Nières</b>	979-10-231-2780-5
II-6. Un tableau de la société sagienne dans la seconde moitié du XVIII <sup>e</sup> siècle · <b>René Plessix</b>	979-10-231-2781-2
II-6. Montequieu et la fascination des villes italiennes · <b>Laurent Versini</b>	979-10-231-2782-9
II-6. Aux origines de l'Hôpital Beaujon : Jean-Nicolas Beaujon, financier philanthrope de l'Ancien Régime finissant · <b>Charles Frostin</b>	979-10-231-2783-6
II-6. Le séisme d'Alep en 1822 · <b>Thomas Riis</b>	979-10-231-2784-3
II-6. La station balnéaire, une « invention » du XIX <sup>e</sup> siècle · <b>Claude Mignot</b>	979-10-231-2785-0
II-6. L'eau potable et l'assainissement : le cheminement hygiéniste dans les villes du nord de l'Espagne au XIX <sup>e</sup> siècle · <b>Alexandre Fernandez</b>	979-10-231-2786-7
II-6. « À bas les murailles ! » Le débat sur le dérasement des fortifications dans les villes espagnoles (XIX <sup>e</sup> -début XX <sup>e</sup> siècle) · <b>Xavier Huetz de Lempis</b>	979-10-231-2787-4
II-6. La ville américaine au temps de la Frontière : la naissance des sociétés urbaines dans l'Ouest au XIX <sup>e</sup> siècle · <b>Hélène Harter</b>	979-10-231-2788-1
II-6. Crime, mobilité sociale et mobilité géographique dans les villes britanniques et américaines, XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles · <b>Philippe Chassaigne</b>	979-10-231-2789-8

Article	ISBN
III-7. Le duché-pairie de Guise · <b>Jean Gallet</b>	979-10-231-2790-4
III-7. La dernière régence de Catherine de Médicis (30 mai-5 septembre 1574) · <b>Bernard Barbiche</b>	979-10-231-2791-1
III-7. La part du sang dans un mythe historique: Henri IV · <b>Christian Desplat</b>	979-10-231-2792-8
III-7. Réflexions historiographiques sur l'analyse des mouvements sociaux au XVII <sup>e</sup> siècle en France: leur sens politique · <b>René Souriac</b>	979-10-231-2793-5
III-7. Rumeurs de « galanterie » et « méchant complot » à la Cour de Monsieur: stratégies épistolaires de Madame Palatine (1680) · <b>Xavier Le Person</b>	979-10-231-2794-2
III-7. La création de la noblesse militaire (1750): les enjeux d'une réforme en trompe-l'œil · <b>Laurent Bourquin</b>	979-10-231-2795-9
III-7. Un singulier écho de l'attentat de Damiens: l'agression simulée par Du Truche de La Chaux le 6 janvier 1762 · <b>Reynald Abad</b>	979-10-231-2796-6
III-7. Un prince des Lumières: Louis-François de Bourbon-Conti (1717-1776) · <b>François-Charles Mougel</b>	979-10-231-2797-3
III-7. L'année 1789 à Thouars, d'après le régisseur du duché · <b>Jean-François Labourdette</b>	979-10-231-2798-0
III-7. Le pardon de Bonchamps · <b>Alain Gérard</b>	979-10-231-2799-7
III-7. La chute de la République thermidorienne (1795-1797) · <b>Patrice Gueniffey</b>	979-10-231-2800-0
III-7. Alexandre de Laborde ou le château réinventé, entre nostalgie de l'Ancien Régime et rêverie romantique · <b>Michel Figeac</b>	979-10-231-2801-7
III-7. Un drame électoral sous le Second Empire: l'élection de la troisième circonscription de l'Aveyron en 1869 · <b>Éric Anceau</b>	979-10-231-2802-4
III-7. « Referendum: en direct avec le Président » (14 avril 2005). Une rencontre manquée avec les Français? · <b>Françoise Boursin</b>	979-10-231-2803-1
III-8. Les richesses d'Italie. Une description française des États italiens et de leurs revenus à la fin du règne de Charles VIII · <b>Alain Tallon</b>	979-10-231-2804-8
III-8. La Lorraine et la France au temps de Richelieu: les substrats de l'enjeu diplomatique et stratégique · <b>Marie-Catherine Vignal-Souleyreau</b>	979-10-231-2805-5
III-8. À quoi travaillaient les ambassadeurs de Louis XIV? · <b>Lucien Bély</b>	<b>979-10-231-2806-2</b>
III-8. Diplomates européens et parlementaires anglais dans le Londres de la fin du XVII <sup>e</sup> siècle · <b>Stéphane Jettot</b>	979-10-231-2807-9
III-8. Catherine II vue par la diplomatie française · <b>Anne Mézin</b>	979-10-231-2808-6
III-8. Malte et la Grande-Bretagne: d'une tactique militaire à une stratégie économique · <b>Xavier Labat Saint Vincent</b>	979-10-231-2809-3
III-8. La Prusse et les traités de Presbourg (1805) et de Tilsit (1807) · <b>Klaus Malettke</b>	979-10-231-2810-9
III-8. Le Grand-Duché de Luxembourg, pièce majeure de la politique britannique de <i>containment</i> de la France (1815-1866) · <b>Frédéric Laux</b>	979-10-231-2811-6
III-8. Valéry Giscard d'Estaing et un château en Pologne · <b>Georges-Henri Soutou</b>	979-10-231-2812-3
III-9. Abbayes, couvents et monastères dans l'espace urbain des cités de l'Europe moderne · <b>Dominique Dinét</b>	979-10-231-2813-0
III-9. Diversité et ambiguïté des refuges dans les villes de l'époque moderne · <b>Marie-Claude Dinét-Lecomte</b>	979-10-231-2814-7
III-9. La partition du diocèse de Thérouanne, 1559-1561 · <b>Gilles Deregnacourt</b>	979-10-231-2815-4
III-9. La croix et le croissant. Le soulèvement morisque (1568-1570) · <b>Jean-Paul Le Flem</b>	979-10-231-2816-1
III-9. L'orgue et son caractère dans la liturgie en France et en Espagne au temps de la Contre-Réforme · <b>Marie-Bernadette Dufourcet Hakim</b>	979-10-231-2817-8
III-9. L'affirmation de la facture d'orgues à Madrid sous les Habsbourg. / Le lignage de Ávila y Salazar (1581-1703) · <b>Louis Jambou</b>	979-10-231-2818-5
III-9. Un dialogue qui n'eut pas lieu. Sur Bossuet et l'Angleterre · <b>Jean-Louis Quantin</b>	979-10-231-2819-2

Article	ISBN
III-9. Création ou déplacement d'une communauté protestante au XVIII <sup>e</sup> siècle : / l'Église de Gaubert dans le Dunois · <b>Didier Boisson</b>	979-10-231-2820-8
III-9. La chapelle de l'ambassade de Hollande à Paris au XVIII <sup>e</sup> siècle, instrument du maintien du culte réformé à l'époque du Désert · <b>Gwenaëlle Léonus-Lieppe</b>	979-10-231-2821-5
III-9. Les protestants alsaciens face à la guerre et à la paix sous la Révolution et sous l'Empire · <b>Bernard Vogler</b>	979-10-231-2822-2
III-9. La pratique missionnaire de la Société de Marie en Océanie (1837-1886). / D'une approche fausseté anthropologique à la constitution d'une missiologie catholique pragmatique · <b>Frédéric Angleviel</b>	979-10-231-2823-9
III-9. Intérêts, limites et problèmes méthodologiques dans l'utilisation des sources missionnaires pour écrire l'histoire polynésienne · <b>Claire Laux</b>	979-10-231-2824-6
III-10. Vie sauvage, vie sociale dans la maison grecque : / la présence de Dionysos sur les mosaïques hellénistiques · <b>Anne-Marie Guimier-Sorbets</b>	979-10-231-2825-3
III-10. L'ordre inverse: sur un type d'énoncés des écrivains latins tardifs · <b>Jean-Claude Fredouille</b>	979-10-231-2826-0
III-10. Le Jardin du <i>Décameron</i> · <b>Catherine Guimbard</b>	979-10-231-2827-7
III-10. Le théâtre scolaire aux XVI <sup>e</sup> et XVII <sup>e</sup> siècles · <b>Édith Weber</b>	979-10-231-2828-4
III-10. Du <i>studiolo</i> au cabinet: l'art d'habiter entre histoire de l'art et anthropologie sociale · <b>Alain Mérot</b>	979-10-231-2829-1
III-10. La révolution de l'opéra · <b>Étienne Broglin</b>	979-10-231-2830-7
III-10. Note sur un dessin inédit de Victor Louis pour le palais royal de Varsovie · <b>Christian Taillard</b>	979-10-231-2831-4
III-10. Hogarth en France, du XVIII <sup>e</sup> au XX <sup>e</sup> siècle · <b>Barthélémy Jobert</b>	979-10-231-2832-1
III-10. Science et protestantisme: le cas de Georges Cuvier · <b>Louis Châtellier</b>	979-10-231-2833-8
III-10. Pour réparer une vilaine calomnie de Baudelaire: Brillat-Savarin et le vin · <b>Jean-Robert Pitte</b>	979-10-231-2834-5
III-10. Prosper, Eugénie et Biarritz · <b>Xavier Darcos</b>	979-10-231-2835-2
III-10. Jacques Levainville (1869-1932), in the borderland of Geography and History · <b>Hugh Clout</b>	979-10-231-2836-9
III-10. Esquisse pour une définition de l'œuvre d'art · <b>Nicolas Grimaldi</b>	979-10-231-2837-6
III-10. Quelques remarques concernant l'étude du dessin · <b>Pierre Rosenberg</b>	979-10-231-2838-3

# LES PASSIONS D'UN HISTORIEN



Centre Roland Mousnier  
collection dirigée par Dominique Barjot et Lucien Bély

Dernières parutions

- La Société de construction des Batignolles.  
Des origines à la Première Guerre mondiale  
(1846-1914)*  
Rang-Ri Park-Barjot
- Transferts de technologies en Méditerranée*  
Michèle Merger (dir.)
- Industrie et politique  
en Europe occidentale et aux États-Unis  
(XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)*  
Olivier Dard, Didier Musiedlak,  
Éric Anceau, Jean Garrigues,  
Dominique Barjot (dir.)
- Maisons parisiennes des Lumières*  
Youri Carbonnier
- Les idées passent-elles la Manche ?  
Savoirs, représentations, pratiques  
(France-Angleterre, X<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*  
Jean-Philippe Genet &  
François-Joseph Ruggiu (dir.)
- Les Sociétés urbaines au XVII<sup>e</sup> siècle.  
Angleterre, France, Espagne*  
Jean-Pierre Poussou (dir.)
- Noms et destins des Sans Famille*  
Jean-Pierre Bardet & Guy Brunet (dir.)
- L'Individu et la famille dans les sociétés  
urbaines anglaise et française (1720-1780)*  
François-Joseph Ruggiu
- Les Orphelins de Paris.  
Enfants et assistance aux XVI-XVIII<sup>e</sup> siècles*  
Isabelle Robin-Romero
- Les Préfets de Gambetta*  
Vincent Wright
- Le Prince et la République  
Historiographie, pouvoirs et société  
dans la Florence des Médicis au XVII<sup>e</sup> siècle*  
Caroline Callard
- Histoire des familles, des démographies  
et des comportements  
En hommage à Jean-Pierre Bardet*  
Jean-Pierre Poussou &  
Isabelle Robin-Romero (dir.)
- La Voirie bordelaise au XIX<sup>e</sup> siècle*  
Sylvain Schoonbaert
- Fortuna. Usages politiques d'une allégorie  
morale à la Renaissance*  
Florence Buttay-Jutier
- Des paysans attachés à la terre ?  
Familles, marchés et patrimoine  
dans la région de Vernon (1750-1830)*  
Fabrice Boudjaaba
- La Défense du travail national ?  
L'incidence du protectionnisme  
sur l'industrie en Europe (1870-1914)*  
Jean-Pierre Dormois
- L'Informatique en France  
de la seconde guerre mondiale au Plan Calcul,  
L'émergence d'une science*  
Pierre-Éric Mounier-Kuhn
- In Nature We Trust  
Les paysages anglais à l'ère industrielle*  
Charles-François Mathis

# Les passions d'un historien

Mélanges en l'honneur  
de Jean-Pierre Poussou



Comité éditorial :  
Reynal Abad, Jean-Pierre Bardet, Jean-François Dunyach  
et François-Joseph Ruggiu

Avec la collaboration  
de François de Noirfontaine et Yves Perret-Gentil

Ouvrage publié avec le concours du Centre Roland Mousnier,  
de l'Institut de recherche sur les civilisations de l'Occident moderne  
et de l'École doctorale II de l'université Paris-Sorbonne

Les SUP, anciennement PUPS, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2010  
ISBN de la version papier : 978-2-84050-724-6

© Sorbonne Université Presses, 2022

Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)  
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

**SUP**

Maison de la Recherche  
Université Paris-Sorbonne  
28, rue Serpente  
75006 Paris

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

Tél. (33) 01 53 10 57 60

TROISIÈME PARTIE

# Toutes les Histoires



## CHAPITRE 8

# Enjeux et pratiques diplomatiques



## À QUOI TRAVAILLAIENT LES AMBASSADEURS DE LOUIS XIV ?

*Lucien Bély*

Les historiens s'interrogent volontiers sur l'évolution de la diplomatie en insistant sur la naissance des ambassades permanentes. En revanche, la nature même de la tâche accomplie par les ambassadeurs n'apparaît pas toujours nettement, d'autant que certaines études paraissent vouloir limiter la diplomatie d'un pays à la défense des intérêts de ses ressortissants, en particulier en matière commerciale<sup>1</sup>. Or, cette préoccupation spécifique a conduit à l'émergence d'agents spécialisés, en l'occurrence les consuls<sup>2</sup>. Et il n'est pas question ici d'évoquer le rôle des plénipotentiaires qui reçoivent mission de rétablir la paix<sup>3</sup>.

La méconnaissance du travail diplomatique s'explique aussi par le dédain qui naît à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'encontre du petit monde des ambassadeurs<sup>4</sup>. Les fonctions de représentation viennent troubler encore cette image en insistant sur l'éclat, le faste et la cérémonie, qui donnent donc la priorité aux signes extérieurs, aux démarches symboliques et aux formes de sociabilité plutôt qu'à la réalité d'un travail qui cherche au contraire à se dissimuler, à conserver le

- 1 Christian Windler, *La Diplomatie comme expérience de l'autre. Consuls français au Maghreb (1700-1840)*, Genève, Droz, 2002. Dans cet ouvrage, le mot « diplomatie » s'applique à un exemple très particulier, puisque les consuls ont une place spécifique dans la représentation à l'étranger, que les affaires évoquées ne concernent pas forcément des États souverains et que, de ce fait, la dimension « politique », avec un discours qui engage des communautés larges, des sociétés, n'apparaît qu'en marge. Par là même, la vision de la diplomatie s'en trouve tronquée et réduite.
- 2 Anne Mézin, *Les Consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, Paris, Ministère des Affaires Étrangères, 1997 ; Géraud Poumarède, « Naissance d'une institution royale : les consuls de la nation française en Levant et en Barbarie aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », *Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France*, année 2001, p. 65-128.
- 3 Parmi les travaux portant sur des congrès de paix, signalons : *Le Traité de Vervins*, dir. Jean-François Labourdette, Jean-Pierre Poussou et Marie-Catherine Vignal, Paris, PUPS, 2000.
- 4 Marc Belissa, « La diplomatie et les traités dans la pensée des Lumières : "Négociation universelle" ou "école du mensonge" », *Revue d'histoire diplomatique*, 1999, 3, p. 291-317. Je me permets de renvoyer à l'étude que j'ai proposée dans *Le Bouleversement de l'ordre du monde. Révoltes et révolutions en Europe et aux Amériques à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, dir. Jean-Pierre Poussou, Paris, 2004, SEDES, p. 377-403.

secret<sup>5</sup>. La difficulté à concevoir ce travail quotidien tient enfin au détachement qui naît dans la culture du <sup>xxi</sup> siècle à l'égard de la sphère politique dont on comprend mal les motivations et les pratiques, qu'on insiste sur les contraintes économiques dans l'évolution historique ou bien que l'on mette en avant les règles et les structures de la société. Une étude complète des ambassadeurs de Louis XIV permettrait de compléter les éléments déjà glanés<sup>6</sup>.

## ROME ET LES AFFAIRES DE L'ÉGLISE

Dans l'éventail des missions diplomatiques, le cas de Rome apparaît comme exceptionnel et crucial. En effet, les ambassadeurs à Rome ont la tâche de veiller à la délivrance des bulles de provision pour les bénéfices ecclésiastiques attribués aux sujets de leur pays, ce qui suppose une bonne connaissance des institutions romaines, donc de l'Église. Pour la France par exemple, après le Concordat de 1516, le roi désigne les candidats aux bénéfices dits consistoriaux (évêchés et grandes abbayes), mais le pape donne l'institution canonique. Les relations entre la monarchie française et le pontificat romain intéressent donc nombre de Français de l'époque moderne, engagés dans la course à ces bénéfices, qui assurent une situation confortable dans le monde ecclésiastique. Derrière ces intérêts particuliers, c'est en réalité tout l'équilibre global de l'Église de France qui est en jeu. Or, la monarchie s'appuie sur elle et a besoin d'elle pour accompagner ses choix politiques et encadrer la société française. L'ambassadeur a un rôle important dans ces affaires<sup>7</sup>. Des banquiers expéditionnaires en Cour de Rome<sup>8</sup> s'occupent d'acquitter les frais que cette provision entraîne.

Le pape apparaît comme peu accessible et l'ambassadeur doit se plier à un cérémonial élaboré. Même si le Concordat par exemple a laissé le choix essentiel au roi de France, il reste une marge pour la négociation avec des discussions, des retardements, voire des refus de la Curie romaine. La personnalité de l'ambassadeur tient donc une place essentielle dans l'efficacité du système. Bien d'autres personnages appartiennent à la nébuleuse qui se consacre aux bénéfices. Ils se révèlent aussi d'excellents informateurs, car Rome bat comme le cœur de la chrétienté, puis de la catholicité, et observe aussi le monde. De leur

1362

5 Parmi les ouvrages où la diplomatie tient une belle place, signalons *Monarchies, noblesses et diplomaties européennes. Mélanges en l'honneur de Jean-François Labourdette*, dir. Jean-Pierre Poussou, Roger Bauray et Marie-Catherine Vignal-Souleyreau, Paris, PUPS, 2005.

6 Lucien Bély, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1990.

7 Olivier Poncet, *La Papauté et la provision des abbayes et des évêchés français de 1595 à 1661*, thèse de doctorat d'Histoire, université Paris-Sorbonne, 1998.

8 Voir Ségolène de Dainville-Barbiche, « Banquiers expéditionnaires en Cour de Rome », dans *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, PUF, 1996, p. 125-126.

côté, les nonces s'informent, dans les pays où ils sont envoyés, à propos des bénéfices et des candidats présentés pour les recevoir. Ajoutons que l'intégration d'un territoire après sa conquête passe aussi par la maîtrise de ces bénéfices qui participent ainsi à la définition de la souveraineté. La France, qui acquiert au xvii<sup>e</sup> siècle l'Artois, une partie de la Catalogne, puis de la Flandre, doit ainsi faire reconnaître ces mutations par l'autorité romaine qui peut ralentir cette réorganisation ecclésiastique. Rome, comme puissance temporelle, sait ainsi résister à l'expansion territoriale du royaume de France aux dépens des princes catholiques, et ne s'en prive pas.

Au temps de Louis XIV, les ambassadeurs doivent également affronter plusieurs conflits avec l'autorité pontificale : l'attentat de la garde corse contre le duc de Créquy, l'affaire des quartiers qui provoque une rupture entre Rome et Versailles, avec, à la clef, une menace d'excommunication implicite contre Louis XIV. L'affaire de la régale permet aussi au roi de France de réaffirmer l'indépendance de l'Église gallicane. Les ambassadeurs ont encore à s'intéresser aux élections pontificales, en s'informant sur les cardinaux qui peuvent être élus et en soutenant les prélats français au moment du conclave. La Cour de France a enfin besoin du pape pour régler les conflits religieux à l'intérieur du royaume, l'affaire du quiétisme, mais aussi, de façon récurrente, les difficultés autour du jansénisme. Cette énumération suffit à rappeler de quelle importance est l'ambassade à Rome pour le royaume et pour la monarchie<sup>9</sup>.

#### UNE ÉVOLUTION HISTORIQUE MAJEURE : LE CAS DE LA COUR D'ESPAGNE

L'empereur est l'autre autorité à vocation sinon universelle, au moins supranationale pour reprendre une notion d'aujourd'hui. Les relations avec l'empereur se révèlent intermittentes, car Louis XIV mène souvent la guerre contre Léopold I<sup>er</sup>. Pour des raisons protocolaires, le roi de France n'a pas d'ambassadeur à Vienne, mais seulement des diplomates de second rang. En revanche, la diplomatie française multiplie les initiatives du côté des princes allemands, dont la puissance et les entreprises viennent contrebalancer la menace des Habsbourg<sup>10</sup>. La diète devenant perpétuelle à Ratisbonne, où se retrouvent les représentants des États de l'Empire, l'envoyé de France peut s'y informer, nouer des relations fructueuses, tenter des pressions.

9 Pour le xviii<sup>e</sup> siècle, voir les travaux d'Albane Pialoux, par exemple : « Rome, théâtre des relations diplomatiques au xviii<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire diplomatique*, 2004, 3, p. 251-280.

10 Klaus Malettke, *Les Relations entre la France et le Saint-Empire au xvii<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2001.

Longtemps, la maison de Habsbourg s'est imposée comme une rivale dangereuse pour la France. Au temps de Louis XIV, la menace s'éloigne et, au contraire, la puissance des Habsbourg impressionnant moins, les entreprises françaises s'engagent souvent contre eux. Face au roi d'Espagne, le roi de France s'empare de villes de Flandre et de Hainaut, conquiert la Franche-Comté, prend Luxembourg, occupe la Catalogne. Face à l'Empire, Louis XIV mène la politique des réunions et s'empare de Strasbourg, faisant de l'Alsace une province française.

L'action des ambassadeurs en Espagne, même si elle est aussi intermittente et parfois brutalement interrompue, n'en est pas moins importante. Le marquis de Villars se révèle un diplomate habile et il laisse une description de l'Espagne qui s'impose après lui<sup>11</sup>. Il a la chance d'être bien secondé par sa femme<sup>12</sup>. La présence d'une princesse de France et nièce de Louis XIV comme reine d'Espagne apparaît comme un élément favorable aux intérêts français, mais le rôle d'une reine semble bien dérisoire face à l'administration complexe des royaumes espagnols. Marie-Louise d'Orléans a au contraire bien besoin des ambassadeurs français face à son malheureux époux<sup>13</sup>.

1364

L'importance de l'ambassadeur de France devient essentielle, lorsque la santé de Charles II devient très mauvaise<sup>14</sup>. Après Ryswick, Louis XIV choisit d'envoyer Henri d'Harcourt comme ambassadeur extraordinaire, parce que c'est un grand seigneur, un homme de guerre valeureux, un courtisan élégant et un fin politique. Ses instructions, datées du 23 décembre 1697, mettent en doute l'existence en Espagne d'un « parti » favorable à la cause française, mais demandent « d'approfondir davantage la réalité de ce parti ». Pendant son ambassade, Harcourt bénéficie de la grande modération de la France lors des négociations de Ryswick : en effet, Louis XIV a rendu les places et les territoires qu'il a pris à l'Espagne, en particulier Luxembourg, Charleroi et Courtrai dans les Pays-Bas espagnols, ainsi que Barcelone et Girone. En revanche, à Madrid, la reine Marie-Anne, issue de la maison de Palatinat-Neubourg, sœur de l'impératrice, s'efforce de favoriser la cause des Habsbourg, mais elle se heurte à la résistance de son mari qui hésite à déclarer ses volontés pour sa succession.

11 Pierre, marquis de Villars, *Mémoires de la Cour d'Espagne de 1679 à 1681*, éd. A[lfred] Morel-Fatio, Paris, Plon, 1893. Voir le mémoire inédit de Vincent Ader, ainsi que la thèse d'Ana Isabel Álvarez López, *Los embajadores de Luis XIV en Madrid y el imaginario de lo español en Francia (1660-1700)*, Institut européen de Florence, 2006.

12 *Lettres de Madame de Villars à Madame de Coulanges (1769-1681)*, éd. Alfred de Courtois, Paris, Plon, 1868.

13 Bartolomé Bennassar, *Le Lit, le pouvoir et la mort. Reines et princesses d'Europe, de la Renaissance aux Lumières*, Paris, De Fallois, 2006.

14 Marie-Françoise Maquart, *L'Espagne de Charles II et la France, 1665-1700*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2000.

Les maladresses de ce parti « allemand » et les manœuvres de l'ambassadeur impérial, Harrach, indisposent les esprits.

Le marquis d'Harcourt, qui arrive le 24 février 1698 à Madrid, attend longtemps sa première audience, car le roi est malade. Dans les entretiens qu'il peut avoir, il se contente de souligner la légitimité des droits du dauphin de France et la volonté de Louis XIV de maintenir la paix générale. Il trouve des relais chez certains Grands d'Espagne qui lui rendent visite et dans le monde ecclésiastique, où il dispose d'un agent efficace, le Père Blandinières. La femme du marquis, qui le rejoint, semble avoir joué, à ses côtés, un rôle favorable. Dès le 19 juillet 1698, Harcourt a une entrevue avec le cardinal de Tolède, Porto-Carrero, qui se prononce en faveur de la maison de France pour la succession d'Espagne, car, selon lui, elle a « la raison de son côté et la force pour la soutenir ». Pour beaucoup d'Espagnols, l'essentiel est bien d'empêcher le démembrement de cet empire créé par l'histoire. Peu à peu, Harcourt juge que la candidature d'un prince français a des chances, mais Louis XIV prépare parallèlement avec Guillaume III, roi de Grande-Bretagne, un partage de l'empire espagnol, disloquant cet ensemble complexe et offrant aux puissances européennes de larges compensations territoriales. Harcourt semble avoir dépensé de grandes sommes pour gagner des sympathies. En tout cas, il se comporte avec prudence et habileté, s'efforçant de rassurer les Grands en indiquant qu'un prince français viendrait seul régner en Espagne et ne changerait rien aux lois et aux traditions espagnoles.

Il fait une entrée magnifique à Madrid le 15 septembre 1698, attirant beaucoup de curieux, « comme si c'eût été une course de taureaux », note-t-il lui-même. Lorsque Guillaume III et Louis XIV signent un traité de partage, en octobre 1698, réservant l'Espagne et les Indes au fils de l'Électeur de Bavière, petit-neveu du roi Charles II, le roi d'Espagne réagit et désigne le prince électoral comme son héritier universel, mais celui-ci meurt en février 1699. Les négociations reprennent alors entre Versailles et Londres pour trouver une autre solution. Lorsqu'un nouveau traité de partage est signé en mars 1700, désignant, pour les couronnes d'Espagne, l'archiduc Charles, fils cadet de l'empereur, la présence du marquis d'Harcourt en Espagne paraît désormais moins utile et, le 11 mars 1700, Louis XIV lui écrit : « Il n'est plus question [...] de négocier à Madrid ». Harcourt refuse d'écouter les avances de la reine d'Espagne, se retire à la campagne, puis regagne la France en mai, laissant à Madrid son collaborateur, Blécourt. Il part, persuadé que Charles II a déjà fait porter une déclaration à Vienne faisant de l'archiduc son héritier pour toutes ses couronnes. Pourtant, l'idée de choisir un prince français, afin de conserver l'intégralité des possessions espagnoles, fait son chemin et le testament de Charles II en octobre 1700 désigne finalement le duc d'Anjou, petit-fils cadet de Louis XIV, comme roi d'Espagne.

Le testament apparaît alors comme le résultat de l'ambassade accomplie par le marquis d'Harcourt. Celui-ci, envoyé sur la frontière pour parer à tout événement, est aussitôt désigné à nouveau comme ambassadeur, et Louis XIV le récompense en le faisant duc en novembre 1700. Il gagne Madrid, avant de revenir à Dax pour recevoir le jeune Philippe V et l'accompagner dans son voyage à travers son nouveau royaume. Louis XIV charge le duc d'Harcourt de guider et de conseiller le roi d'Espagne, mais l'ambassadeur tombe malade, doit se soigner à la Zarzuela, puis rentrer en France.

Lorsque Philippe V s'installe en Espagne, l'ambassadeur de France joue à la cour de Madrid un rôle qui dépasse ses attributions habituelles et qui suscite des résistances multiformes dans la société madrilène. Après des expériences malheureuses, la cour de France choisit Amelot de Gournay comme ambassadeur. Né en 1655, ancien ambassadeur à Venise, à Lisbonne et auprès des cantons suisses, il a travaillé au Conseil de commerce. Le choix de cet homme de robe n'humilie pas les grands lignages espagnols et il est même étonnant qu'un homme n'appartenant pas à la plus haute noblesse ait pu être ainsi choisi comme ambassadeur, alors que les règles imposent un représentant de la plus grande « distinction » sociale, souvent un duc, pour représenter un « grand » roi auprès d'un autre « grand » roi. Amelot ne propose pas une direction politique, mais plutôt une réorganisation administrative. Il réussit à s'imposer<sup>15</sup> et à imposer à la grande machine de l'État espagnol tout un train de réformes. Issu de l'administration française, Amelot en apporte les principes et les structures. N'oublions pas que le modèle créé par Louis XIV, qui associe des conseils et des départements ministériels, séduit désormais une bonne part de l'Europe, car les princes envient au roi de France ses grandes ressources.

Dans ses instructions du 24 avril 1705, Louis XIV demande à son ministre de chercher à mieux savoir qui conseillait Philippe V et qui a eu l'audace de vouloir continuer le siège de Gibraltar, tombé aux mains des Anglais l'année précédente et difficile à reprendre. Amelot doit agir « de concert » avec Mme des Ursins pour faire prendre à Philippe V de « bons partis » tout en sachant bien le « pouvoir entier de la reine » sur l'esprit du souverain. Les hommes qui ont travaillé à la succession de Charles II – le marquis de Rivas, Manuel Arias, Porto-Carrero – doivent être écartés du gouvernement. Une nouvelle génération de ministres et d'administrateurs espagnols se met en place. Toute une remise en ordre et au pas s'opère à l'égard des Français alors en Espagne, ce qui constitue un trait original parmi les tâches des ambassadeurs<sup>16</sup>.

15 Parallèlement le chevalier du Bourck était l'envoyé de Jacques III d'Angleterre. Le P. Daubenton était remplacé par le P. Robinet.

16 « Plusieurs vagabonds ou gens qui ont eu de mauvaises affaires dans le royaume ont passé en Espagne depuis l'avènement du Roi Catholique à la Couronne, et, en vertu de la seule qualité de Français, ils ont cru être en droit d'obtenir des emplois. Leur conduite a décrié

Les secrétaires du *despacho* sont de nouveau au nombre de deux : le marquis de Mejorada, et José Grimaldo qui a la guerre et les finances. Peu à peu, le gouvernement espagnol évolue vers le modèle des secrétariats d'État, adopté finalement beaucoup plus tard le 30 novembre 1714<sup>17</sup>. Deux grands seigneurs, Montellano et Mancera, restent au *despacho*, et la présidence du conseil de Castille va à Francisco Ronquillo. L'œuvre militaire est aussi importante<sup>18</sup>. Melchor de Macanaz, secrétaire du marquis de Villena, puis conseiller d'Amelot, mène l'offensive religieuse : le régéralisme adapte à l'Espagne la tradition française des libertés gallicanes, ce qui déclenche un conflit ouvert avec la papauté. Une demande de subside au clergé en 1707 est condamnée par le pape, dont l'autorisation n'a pas été sollicitée. Le 5 décembre 1707, le gouvernement impose au clergé de déclarer ses revenus dans le délai d'un mois. L'archevêque de Valence, Folch de Cardona, s'oppose par tous les moyens à cette décision. Enfin, la haute noblesse, les grands, lorsqu'ils ne se montrent pas fidèles et choisissent le camp de l'archiduc Charles, rival de Philippe V, voient

---

la nation parmi les Espagnols. Comme il est nécessaire de dissiper la mauvaise idée qu'ils donnent des Français, l'intention de S. M. est que son ambassadeur n'en recommande aucun de ceux qu'il ne connaîtra pas particulièrement ; qu'il ordonne au nom de S. M. à ceux qui sont inconnus, de repasser dans le royaume ; qu'il fasse souvenir le Roi Catholique de la demande qu'Elle lui a faite de ne point accorder d'emplois à ceux qui seraient sortis pour cause de duel. Enfin plusieurs Français, domestiques du roi d'Espagne ou autres ayant contribué par leurs rapports indiscrets à exciter et à entretenir la division entre les ambassadeurs de S. M. et la princesse des Ursins, l'intention de S. M. est que le sieur Amelot prie le roi d'Espagne d'examiner lui-même ceux de ses domestiques français qu'il voudra retenir pour son service, soit à sa bouche, ou auprès de sa personne, et qu'il renvoie généralement tous les autres ». *Mémoire pour servir d'instruction au sieur Amelot conseiller ordinaire du roy en son conseil allant en Espagne en qualité d'ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté*, de Marly, le 24 avril 1705, Archives du ministère des Affaires étrangères [désormais AMAE], Correspondance politique [désormais Corr. pol.], Espagne, vol. 147, fol. 2-21. Voir aussi le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*, XII, *Espagne*, t. II, 1720-1722, éd. A[lfred] Morel-Fatio et H[enri] Léonardon, Paris, F. Alcan, 1898. On se reportera aussi à la *Correspondance de Louis XIV avec Amelot en Espagne*, éd. baron de Girardot, Nantes, Impr. de Ve Mellinet, 1863. Le travail d'Amelot a été l'objet de l'étude de Vincent Noiray, *Michel-Jean Amelot, ambassadeur de France à Madrid, 1705-1709*, mémoire de maîtrise, université Paris-Sorbonne, 1998.

- 17 On se reportera à *Los Borbones. Dinastía y memoria de nación en la Espana del siglo XVIII* (actes du colloque de Madrid, 2000), éd. Pablo Fernández Albaladejo, Madrid, Marcial Pons/Casa de Velázquez, 2001, et en particulier à Jean-Pierre Dedieu, « Dinastía y elites de poder en el reinado de Felipe V », p. 381-399.
- 18 Elle passa par le remplacement des seigneurs espagnols par des généraux français, par l'utilisation d'armes nouvelles comme le fusil à baïonnette. Le *tercio* laissa la place en 1704 au régiment ; un homme fut mobilisé pour cent habitants ; une garde royale de quatre compagnies, composée à moitié seulement d'Espagnols, fut établie (1704) ; des sujets de l'empire espagnol et des étrangers furent intégrés dans l'armée espagnole ; on demanda aux manufactures françaises d'assurer les uniformes et les armes.

leurs domaines confisqués, sans pardon possible<sup>19</sup>. Leganès est ainsi envoyé en France, et là emprisonné.

Une telle politique eut pour contexte les terribles combats en Espagne et partout en Europe, et supposait la mobilisation d'une monarchie attaquée de toutes parts, et menacée, de l'intérieur, de désintégration. Dès décembre 1706, Amelot rappelle ce qu'il avait fait en Espagne :

En un mot, je crois qu'il y a peu d'exemples qu'un étranger, comme je le suis en Espagne, ait jamais été chargé de tant d'affaires, d'un aussi grand poids, et dans des conjonctures aussi extraordinaires et aussi terribles<sup>20</sup>.

En insistant sur les récompenses qu'avaient obtenues ceux qui l'avaient précédé – Harcourt fait duc, Marsin lieutenant général, D'Estrées abbé de Saint-Germain des Prés et son neveu chevalier du Saint-Esprit, Tessé et Berwick Grands d'Espagne, Orry président à mortier au parlement de Metz, Mesnager<sup>21</sup> chevalier de Saint-Michel et Daubenton gratifié de beaux appointements – il réclamait la première place vacante au conseil royal des finances<sup>22</sup>. Tout en constatant qu'une telle demande n'est pas bien reçue à Versailles, il insiste : « ... depuis quelques mois mes jambes sont très souvent enflées, ma vue diminue fort et je ne dors que très peu ». L'importance du travail est évidente, l'ampleur des projets bien claire ; ce qui est difficile à évaluer, ce sont les méthodes élaborées et le résultat réel des réformes proposées par des hommes venus d'ailleurs, de l'étranger. Pourtant Amelot demeura jusqu'en 1709<sup>23</sup>.

Amelot travaille à payer les troupes françaises, il insiste pour demander de l'argent à l'Aragon, seul royaume à disposer de quelque surplus : « On est persuadé qu'ils aimeront encore mieux faire cet effort que d'avoir plus longtemps chez eux d'aussi fâcheux hôtes »<sup>24</sup>. Il essaie de favoriser la coopération entre Français et Espagnols et défend Castelar, qui a été *veedor general* de l'armée de Milan, puis intendant général des armées : « M. de Castelar est homme capable,

1368

19 *Historia de España*, dir. Manuel Tuñón de Lara, t. V, *La Frustración de un imperio (1467-1714)*, par Jean-Paul Le Flem, Joseph Pérez, Jean-Marc Pelorson, José María López Piñero, Janine Fayard, Barcelona, Labor, 1982.

20 Des lettres d'Amelot font partie des acquisitions du Ministère des Affaires étrangères à Paris. L'une d'elles – Acquisitions extraordinaires 19-78, fol. 147-151, décembre 1706 – peut-être destinée à la princesse des Ursins rappelle les services rendus par Amelot. Elle est citée par Vincent Noiray, *Michel-Jean Amelot...*, *op. cit.*, p. 95.

21 Sur ce négociateur, voir Lucien Bély, *Espions et ambassadeurs...*, *op. cit.*

22 Sur ce conseil, voir Michel Antoine, *Le Cœur de l'État. Surintendance, contrôle général et intendances des finances, 1552-1791*, Paris, Fayard, 2003.

23 Alix de Rohan-Chabot, *Le Maréchal de Berwick. Une épée anglaise au service des Bourbons*, Paris, Albin Michel, 1990.

24 29 mai 1709.

et vous savez mieux que moi qu'il faut vivre avec les Espagnols »<sup>25</sup>. Toute la méthode d'Amelot serait là : elle trahit une forme de dédain et de résignation, tout en distinguant des interlocuteurs fiables pour les Français, des seigneurs espagnols, et en leur laissant la direction, réelle ou fictive, des affaires.

Au printemps 1709, les rumeurs qui circulent à propos des conférences de La Haye ont persuadé Philippe V que le roi de France a l'intention de rappeler ses troupes et il veut mettre des garnisons espagnoles dans les places qui seraient ainsi abandonnées. Amelot se précipite au palais :

J'ai assuré ce prince sur ma tête qu'il ne devait point craindre que le Roy son grand-père retirât ses troupes sans l'en avertir auparavant, et lui donner le temps de prendre ses mesures. [...]

Le Roi d'Espagne, Monsieur, est dans une situation si cruelle qu'il ne faut pas s'étonner de ses inquiétudes [...]. Nous nous trouvons dans des conjonctions bien épineuses dont il faut que nous tâchions de sortir avec honneur s'il est possible, et sans commettre le service et la réputation du Roi notre maître<sup>26</sup>.

Bientôt, Amelot apprend que les conférences ont échoué, que les soldats français néanmoins doivent quitter la péninsule et que lui-même doit partir :

Il a paru à S.M. que le Roi d'Espagne ayant dorénavant à se défendre par ses seules forces, seroit obligé de mener le ministère sur un autre pied qu'il n'a été dans ces derniers temps et que par conséquent mon séjour en ce pays-ci ne saurait plus être utile au roi son petit-fils<sup>27</sup>.

Philippe V demande à son grand-père de lui laisser des bataillons, finalement 26 restent ; des ingénieurs et des mineurs demeurent aussi. La discussion porte enfin sur le général qui commandera : à propos du marquis d'Avaray<sup>28</sup> qui s'est proposé et est qualifié de « très galant homme », Amelot écrit :

Je dois cependant vous dire en confiance qu'il n'a pas été au gré de tout le monde en ce pays-ci et qu'il a des manières sèches et peu liantes dont il serait à souhaiter qu'il se défît avec les Espagnols et dans la correspondance qu'il doit entretenir avec cette cour<sup>29</sup>.

Les ambassadeurs au temps de Charles II apparaissent comme les artisans d'un dialogue prudent entre deux grandes puissances et se posent sans doute

<sup>25</sup> 8 juin 1709.

<sup>26</sup> 10 juin 1709.

<sup>27</sup> 13 juin 1709.

<sup>28</sup> Alexandre Dafflon a consacré sa thèse de l'École nationale des chartes au marquis d'Avaray, qui fut ensuite ambassadeur en Suisse.

<sup>29</sup> 5 juillet 1709.

volontiers en observateurs attentifs d'une Espagne moins menaçante et d'un roi malade. Pour le marquis d'Harcourt, la mission exige une grande subtilité pour ne pas effaroucher la haute noblesse et la population madrilène, tout en présentant la candidature d'un prince français. Avec le roi Philippe V, jeune encore, la tâche de l'ambassadeur s'amplifie jusqu'à se transformer en une participation au gouvernement espagnol, dans le cadre de la coopération étroite, et d'abord militaire, entre les deux monarchies.

#### GENÈVE, OBSERVATOIRE STRATÉGIQUE

1370

La présence diplomatique sur une terre étrangère n'est pas forcément proportionnelle à la puissance de ce pays. D'autres critères entrent en jeu, comme l'ancienneté des liens qui existent, ou bien la situation stratégique de cette contrée. Les relations avec les cantons suisses obéissent à des impératifs très précis, d'abord celui de permettre le recrutement de soldats, très présents dans la Maison militaire du roi. Une longue tradition organise de telles affaires et Louis XIV renouvelle cette alliance. L'ambassade de France à Soleure régule ces négociations qui ont une forte dimension financière. Les cantons contrôlent aussi des routes militaires qui conservent de l'importance. Genève ne fait pas partie des cantons, mais se place sous leur protection. La correspondance de Charles François de la Bonde d'Iberville, résident de France à Genève pour 1688-1689, éditée par Laurence Vial-Bergon<sup>30</sup>, montre le souci du résident de bien connaître les réalités genevoises, les institutions de la République. D'une part, il s'agit d'affirmer une méfiance à l'égard de la « populace » qui se laisse emporter par le zèle religieux, donc par des passions, et qui ne peut être contrôlée ; d'autre part, de souligner la prudence des magistrats qui connaissent la puissance française, la craignent mais ne doivent pas la redouter, et qui finalement se montrent raisonnables, c'est-à-dire capables d'entrer dans la voie du dialogue et de la négociation – déjà en ne forçant pas le résident à quitter la ville. Le diplomate évoque toute une génération d'hommes engagés dans les affaires européennes, une génération d'Européens qui agissent au cœur même des relations internationales : des généraux, des diplomates, des gouverneurs ou des intendants dans les provinces, mais aussi des ministres protestants, des réfugiés, des princes en quête de commandement. Sur eux, le résident rassemble des nouvelles ordinaires. Elles semblent surtout arriver d'Angleterre, moins d'Allemagne. En particulier, la dévastation du Palatinat ne semble pas avoir un écho très fort sur le moment.

30 Charles-François d'Iberville, *Correspondance, 1688-1690*, éd. Laurence Vial-Bergon, Genève, Droz, 2003, 2 vol. [t. I, *Décembre 1688-décembre 1689*, t. II, *Janvier 1690-décembre 1690*].

Surtout, d'Iberville s'intéresse aux réfugiés français et mesure la colère des fuyards. L'opinion du résident change lorsque les réfugiés en arrivent, au nom de leur conviction religieuse, à prendre les armes contre leur roi. En tout cas, les lettres abondent de détails pour montrer comment la persécution a pris de multiples formes, frappant des Français ayant quitté le royaume depuis longtemps. Le résident s'efforce aussi de comprendre la diversité dans le milieu des réfugiés, avec les visionnaires, qui attendent l'établissement de leur religion dans le monde, les zélés et dévots, qui pensent que Dieu veut leurs tribulations, enfin ceux, plus politiques, qui font confiance aux princes européens pour régler leurs problèmes. La surveillance des Vaudois fait aussi partie des missions du résident français à un moment dramatique de leur histoire. Une grande partie des lettres touchent ce sujet si sensible à la fois pour Louis XIV et pour le duc de Savoie. Le résident n'a pas deviné les événements de la rentrée des Vaudois, du *Glorioso Rimpatrio*, et il ne fait que constater le 28 août 1689 : « c'est une chose inconcevable que l'entestement qu'ils ont pour leur pays, et qu'ils ne puissent goûter aucune autre demeure ». Ce qu'il montre, c'est la complicité des autorités et des populations locales, la solidarité de l'Europe protestante qui offre de l'argent, l'activité des agents de Guillaume III. Le résident envisage aussi la complicité des officiers de Victor-Amédée II et peut-être du duc de Savoie lui-même. La diplomatie de Louis XIV n'a pas encore appris à se défier du redoutable prince dont D'Iberville critique la négligence, mais le soupçon, « les soupçons » à son égard se réveillent en septembre 1689. D'Iberville a le courage de constater qu'il a jugé l'entreprise « comme la plus extravagante qui ait jamais été conçue » et qu'il en pensait le succès impossible. La route suivie par les Vaudois apparaît bien à travers cette correspondance, avec des itinéraires tantôt improvisés, tantôt protégés comme une ligne d'étapes sûres.

La venue d'un agent de Guillaume III est au cœur des préoccupations du résident et cela permet de découvrir un pan de l'action diplomatique et militaire du nouveau roi d'Angleterre, son souci de nouer des liens avec les puissances protestantes, son désir de soutenir la cause des réfugiés et de les utiliser à son service. Ces initiatives nombreuses révélaient la volonté de mener dans toute l'Europe la résistance à la présence française et aux initiatives de Louis XIV.

Des représentants de l'empereur, de Guillaume III, du gouverneur de Milan, de l'Électeur de Brandebourg et de l'abbé de Saint-Gall veulent renforcer l'influence impériale sur les cantons catholiques et apporter une aide aux Vaudois. Cela atteste de la grande vitalité des coalitions contre Louis XIV qui mobilisent les énergies dans un vaste espace européen.

Le recrutement de soldats parmi les réfugiés est un autre souci de Guillaume III. Le résident nous permet de suivre une partie de la négociation avec les cantons suisses. À propos de certains recrutements, il s'étonne de

« la fureur pour le service du prince d'Orange » sans signature de capitulations, ni avances. Si la religion est le motif apparent de cette « ardeur », le désir de faire fortune y entre aussi : « on est persuadé en tous ces quartiers-ci que l'or et l'argent roulent en Angleterre comme l'eau de la Tamise ».

Du côté de Louis XIV, se révèle la tentation de recourir à des enlèvements pour se débarrasser de gêneurs, et en tout cas de suivre à la trace les agents des puissances ennemies. À l'opposé, il est clair que, chez les ennemis de Louis XIV, les défaites des Turcs sont des occasions de réjouissance, tant la connivence entre le Grand Seigneur et le roi de France s'impose comme une évidence incontestable dans l'Europe du temps.

La correspondance montre aussi le cheminement et l'enchaînement des arguments de lettre en lettre. Ainsi à propos de l'attitude des Genevois, le résident élabore un discours politique pour montrer les risques d'une prise de position contre la France, qui conduirait à demander de l'aide aux deux cantons de Berne et de Zurich, qui permettrait à Berne de devenir maître de Genève. Cet ensemble d'arguments est soumis aux ministres de Louis XIV afin de voir s'ils n'y voient pas d'interprétation dangereuse, avant de servir à soutenir les « bien-intentionnez » contre les « mal-intentionnez ». Pour appuyer ce raisonnement, D'Iberville utilise des témoignages et se prépare à agiter ces idées. Il doit encore répondre sur la politique religieuse de Louis XIV. Le roi de France « n'a rien fait que tous les Estats protestans sans exception n'ayent fait avant Sa Majesté ».

La tâche du résident consiste avant tout à glaner des informations. Les talents de D'Iberville s'imposent assez pour susciter les inquiétudes de Jurieu. C'est aussi par sa situation que Genève se révèle être un observatoire de première importance. Le risque est clair et D'Iberville évoque, sans s'émouvoir longtemps, la pendaison d'un de ses informateurs. L'absence de nouvelles signifie que les lettres ont été interceptées ou que l'espion est en prison ou éliminé.

Venise sert aussi de pôle d'information, mais également d'action diplomatique. Pendant la guerre de Succession d'Espagne, l'abbé de Pomponne par exemple, ambassadeur de France à Venise, mène une activité multiforme pour glaner des informations et aider les armées françaises. Il se mêle de ce qui se passe au-delà de l'Adriatique avec le souci de susciter une grande diversion à l'est contre l'Autriche. Il a des conférences avec Voinowitz, chargé par Rakoczi de soulever la Croatie. En février 1706, Pomponne fait passer avec lui deux officiers « sous prétexte de l'aider de leur conseil et de leur courage ». Il les charge secrètement « d'examiner avec soin tout ce qui s'y passerait et la disposition des esprits », de lui rendre « un compte fidèle et de savoir si l'on pouvait avec raison faire fond sur une diversion de ces côtés-là ». La mission était politique, puisque les officiers avaient un jugement à donner sur des territoires et des peuples lointains.

Hambourg sert aussi de carrefour pour accéder aux informations venues de l'Europe du nord et du nord-est<sup>31</sup>.

#### LES PUISSANCES MARITIMES, DU DIALOGUE À L'AFFRONTMENT

Voici pour le quotidien du travail diplomatique. Le représentant du roi doit parfois affronter des opérations plus ambitieuses. Il faut qu'il soit prêt à traiter de tels sujets tout en évitant de se compromettre et d'engager son maître. Ainsi la négociation lancée par le Grand Pensionnaire Jean de Witt, pour laquelle nous n'avons guère, à ce propos, que le témoignage du comte, et futur maréchal, d'Estrades, et à propos de laquelle le biographe de De Witt, Herbert Rowen, se montre très réservé<sup>32</sup>. Dans ses instructions, Louis XIV cherche les moyens de guérir les Hollandais de la crainte d'avoir la France comme voisine. Selon D'Estrades, un matin de 1663, le 30 mars, De Witt vient lui raconter que deux députés des États de Flandres ont gagné La Haye, mais dans le plus grand secret pour ne pas être découverts de l'ambassadeur espagnol Gamarra. Ils viennent dire, au nom de six des principales villes de leur province, que le peuple des Pays-Bas est prêt à se soulever pour chasser les Espagnols et pour créer une nouvelle république comme les cantons suisses. Quelle serait l'attitude de la France ? Louis XIV fait dire par son ambassadeur qu'il n'a en vue aucun agrandissement en Flandre et qu'il est content de ce qu'il a. Sa réponse tient en trois lettres différentes et la troisième avance que, dans tous les cas, la France gagnerait des places sur les frontières. Mais le Pensionnaire exprime bientôt l'idée de créer une République au moment de la mort de Philippe IV en donnant des villes à la France et aux États. En mai, De Witt avoue qu'il doute de la bonne foi des députés flamands et que ce peut être un piège des Espagnols. Mais, en même temps, des rumeurs se répandent selon lesquelles les Pays-Bas seront donnés en dot à l'infante d'Espagne qui doit épouser l'empereur Léopold I<sup>er</sup> : comme la dot de la reine Marie-Thérèse n'a pas été versée, Louis XIV chercherait alors une compensation par la conquête. Jean de Witt propose donc d'éviter toute surprise en préparant en secret un partage des Pays-Bas. Il rédige un mémoire où il montre que le cantonnement serait la meilleure solution, mais

31 *Les Relations entre la France et les villes hanséatiques de Hambourg, Brême et Lübeck (Moyen Âge – XIX<sup>e</sup> siècle)*, dir. Isabelle Richefort et Burghart Schmid, Paris/Berne, Ministère des Affaires Étrangères/Peter Lang, 2006. Je me permets de renvoyer en particulier à mon étude : « Jean-Baptiste Poussin, envoyé de France à Hambourg : négociateur subalterne et informateur de premier plan », p. 423-442.

32 Herbert H. Rowen, *John de Witt, Grand Pensionary of Holland. 1625-1672*, Princeton, Princeton UP, 1978, en particulier le chapitre intitulé « France : the dubious ally (1660-1664) », p. 465-490.

qu'il est improbable, ainsi que le transfert à l'empereur. Une coalition contre la France signifierait une guerre difficile. Si l'intégration des provinces au royaume de France s'avère inévitable, encore faut-il obtenir pour les Provinces-Unies les territoires au sud de leurs frontières. Soit les Pays-Bas acceptent un cantonnement sous la protection franco-hollandaise, soit ils sont partagés entre les deux puissances et la ligne proposée irait d'Ostende à Maestricht. H. Rowen remarque que De Witt n'accorde aucune attention à la limite linguistique. Les Hollandais, ne voulant pas que les États aient Anvers, s'opposent au partage. Mais, au même moment, Louis XIV dévoile ses ambitions et commence à employer des juristes pour défendre le droit de dévolution qui lui permettrait de revendiquer les Pays-Bas pour la reine Marie-Thérèse, née d'un premier lit. Sur ce sujet, De Witt se montre prudent, affirmant qu'il ne demande qu'à être convaincu par des arguments solides. Et il s'engage aussi dans une discussion avec Gamarra qui propose une ligue des dix-sept provinces. Louis XIV exprime sa colère et finit par affirmer que la mission des députés flamands est « pure fable ». En mars 1664 encore, De Witt tente d'alerter ses compatriotes sur l'accueil favorable que les Pays-Bas réserveraient à une conquête française car ils sont « tous catholiques, et parlant presque tous français, comme ils ont autrefois fait partie de la France ». Mais, désormais, les Provinces-Unies se préparent à affronter l'Angleterre et les projets de Jean de Witt passent au second plan.

Dans les Provinces-Unies comme en Angleterre, les ambassadeurs de France ont suivi les conséquences de la révocation de l'édit de Nantes. Le comte d'Avaux s'efforce d'enjoliver la politique de Louis XIV, mais il réussit à recruter un espion dans le milieu des réfugiés. Grâce à lui, l'ambassadeur aide son gouvernement pour empêcher l'exode des protestants. L'informateur est finalement victime d'une exécution sommaire<sup>33</sup>.

En Angleterre, Barrillon suit aussi les affaires religieuses et politiques. Au temps de Charles II, l'ambassadeur s'occupe des subsides accordés par Louis XIV au souverain anglais : il remet « de carrosse à carrosse et de main à main pendant la nuit, tantôt dans une rue et tantôt dans une autre » les sommes à Lawrence Hyde, futur comte de Rochester. Barrillon obtient des informations d'aventuriers divers, en particulier les comptes rendus des débats aux Communes et il cherche à entrer en contact avec des parlementaires de l'opposition. Il peut également rencontrer le souverain en fréquentant la duchesse de Portsmouth, Louise de Kéroualle. Avec l'avènement de Jacques II, Barrillon se laisse séduire par la politique catholique du souverain et ne voit pas les résistances qu'elle

33 Jacques Solé, « La diplomatie de Louis XIV et les Français réfugiés aux Provinces-Unies, 1678-1688 », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, CXV, 1969, p. 625-660.

suscite. Lorsque la Cour de France envoie Bonrepaus pour le seconder, celui-ci perçoit mieux l'état de l'opinion publique. Barrillon a le sentiment de bien maîtriser le cours des événements puisqu'il achète la collaboration du comte de Sunderland qui dirige le gouvernement. Cela l'empêche de voir la montée des mécontentements. C'est le comte d'Avaux, ambassadeur à La Haye, qui comprend le sens des préparatifs dans les Provinces-Unies et qui persuade Louis XIV de l'imminence du danger. Barrillon ne réussit pas à convaincre Jacques II de cette menace et la Glorieuse Révolution peut avoir lieu.

#### LISBONNE ET LE REGARD SUR LES MONDES LOINTAINS

Bien sûr, les ambassadeurs s'occupent d'affaires commerciales et interviennent pour des marchands, mais l'important pour eux reste d'aborder globalement, sous une forme générale, les questions du négoce et des colonies. À travers leur séjour à Lisbonne, les négociateurs, en particulier français, tentent de comprendre l'empire portugais et d'y favoriser les intérêts de leur souverain et de leurs compatriotes. Les contacts entre les possessions lointaines des différents princes sont autant d'occasions de frictions et de négociations, mais, sur ces sujets mal maîtrisés, les diplomates avouent volontiers leur ignorance.

En 1697, la flotte de Rio de Janeiro informe Lisbonne de l'expédition des Français de Cayenne contre le fort de Macapa<sup>34</sup>. Le nouvel ambassadeur de Louis XIV, le président Rouillé, se déclare prêt à soutenir « la possession immémoriale de ce qui est au-delà de la rivière des Amazones »<sup>35</sup>. Il maintient la tension, ne laisse pas l'affaire s'apaiser, afin d'exprimer la prétention du roi de France. Lors de l'audience que lui accorde le roi de Portugal – Rouillé signale que ce prince entend fort bien le français quoiqu'il ne le parle pas –, la réponse de Pierre II est claire : « il n'était plus question que d'ordonner à ses sujets sur les lieux de vivre dorénavant en paix avec ceux de Votre Majesté... » Rouillé répond que Louis XIV « n'entendait pas pour cela renoncer à ses droits »<sup>36</sup>. Rouillé décide d'attendre la convalescence du secrétaire d'État qui en est à sa douzième saignée et il note les réactions de la cour de Portugal : « elle envoie au Brésil par la flotte qui part ces jours-ci beaucoup d'armes de poudre et de balles, précaution qui ne lui est pas ordinaire »<sup>37</sup>.

L'affaire suscite une vive discussion à travers des écrits où chacun des deux pays présente ses arguments. Ces textes montrent comment s'élabore la vision de la

34 AMAE, Corr. pol., Portugal, vol. 33, fol. 53, Rouillé au roi, 7 octobre 1697.

35 *Ibid.*, fol. 54.

36 *Ibid.*, fol. 97, Rouillé au roi, 28 janvier 1698.

37 *Ibid.*, fol. 112, Rouillé au roi, 26 février 1698.

souveraineté politique sur des terres lointaines et parfois mal connues. Rouillé plus tard dans le rapport qu'il rédige à la fin de son ambassade se rappelle : « l'on écrivit beaucoup sur la matière »<sup>38</sup>.

Rouillé réussit à obtenir un traité, signé le 4 mars 1700, à la suite d'une menace de faire courir les bateaux français contre les Portugais. L'article 4 maintient l'idée qu'il y a des terres dont « la possession demeure indécise ». Le roi du Portugal a souhaité personnellement l'engagement réciproque de ne point faire commerce d'esclaves « par le scrupule qu'on lui en a fait depuis quelques années »<sup>39</sup>.

Les ambassadeurs ont instruction d'observer les réalités commerciales, ainsi cette recommandation faite à Rouillé :

Comme le principal revenu du roi de Portugal consiste dans le retour de ses flottes du Brésil, il faut s'informer particulièrement de ce qui se passe en ces pays-là, aussi bien qu'aux Indes où ils ont peu de choses. Il faut de même s'instruire de l'état des deux compagnies que les Portugais ont formées depuis un an, l'une pour les Indes orientales et où le Grand Duc est entré quoiqu'ils ne le disent pas et l'autre pour le commerce des noirs qui mettrait beaucoup d'argent en Portugal si ce commerce réussissait<sup>40</sup>.

Un mémoire, envoyé avec une lettre de Rouillé, raconte la naissance de la compagnie de Cacheu<sup>41</sup>. À l'origine, huit marchands particuliers s'associent le 2 janvier 1690 et obtiennent des conditions favorables du roi du Portugal, une exemption de droits pour les marchandises de Lisbonne. Le monarque entre lui-même dans la compagnie :

Cette compagnie subsiste encore ayant plusieurs bâtiments qui font souvent des voyages auxdites deux places [Cap Vert et Cacheu] et autres lieux de la Côte de Guinée. Ils en retirent de la cire, de l'ivoire et de la poudre d'or que l'on fait venir à Lisbonne, les Noirs que la compagnie a fait acheter ont été remis aux places du Brésil, Pernambuco, La Baie et Rio de Janeiro, dont elle a tiré un grand profit.

Ce succès conduit le roi d'Espagne à confier à la compagnie portugaise le soin de fournir en esclaves les colonies espagnoles par le traité d'asiento, signé le 7 juillet 1696. Des marchands de Lisbonne, et le roi pour les 4/5, entrent dans l'affaire.

Le commerce des Noirs intéresse autant l'envoyé français que l'envoyé anglais. Rouillé raconte comment ce dernier vient le voir en sortant de chez le secrétaire

38 AMAE, Corr. pol., Portugal, vol. 42, fol. 414-471, « Mémoire de mon ambassade en Portugal 1703 ».

39 AMAE, Corr. pol., Portugal, vol. 33, « Remarques », fol. 219.

40 AMAE, Corr. pol., Portugal, vol. 33, fol. 41, Mémoire (ou instruction).

41 *Ibid.*, fol. 162 sq., « Mémoire de l'établissement et de l'état présent de la Compagnie de Cacheu », reçu avec une lettre particulière de Rouillé du 10 juin 1698.

d'État où il est allé « pour l'affaire de Cacheo qu'il avait fort à cœur ». Rouillé demande de quoi il est question :

Il me répondit qu'il s'agissait de faire un traité avec la Compagnie pour lui faire fournir par quelques négociants anglais un certain nombre de Noirs par année. Je lui demandai s'il croyait que ce fût une bonne affaire. Il me dit qu'en cela le moindre avantage que l'on cherchait en Angleterre était le profit qu'on pouvait faire sur la fourniture des nègres, mais qu'on comptait pour beaucoup celui de pénétrer dans les ports de la Nouvelle-Espagne et qu'il avait des ordres précis sur cela.

Cette confiance de l'envoyé anglais montre l'attention du gouvernement anglais sur la compagnie de Cacheu :

Je juge par ces dernières démarches qu'on regarde plus en Angleterre cette entreprise comme une affaire d'État, que par rapport à quelques particuliers qui y peuvent songer, que les vues que l'on a sur cela peuvent être importantes et d'une grande étendue, que, n'ayant pas trouvé de résolutions dans la compagnie de Cacheo, que j'ai lieu de croire, par les correspondances que j'y entretiens, être plus disposée à traiter avec les Français qu'avec les Anglais<sup>42</sup>.

Pour les Anglais, la compagnie portugaise permet de pénétrer le marché espagnol et cette rivalité commerciale, en particulier autour de la traite négrière, se place désormais à l'arrière-plan des relations internationales – pendant la guerre de succession d'Espagne comme pendant les négociations d'Utrecht.

#### L'AMBASSADEUR À LA SUBLIME PORTE : PUISSANCE ET CONCESSIONS

Face à ses différents ennemis, Louis XIV s'efforce de gagner des alliés. La France a longtemps compté sur les interventions de la Suède, mais les liens avec cette puissance se distendent. La Pologne apparaît encore comme une puissance redoutable et la diplomatie française cherche à intervenir dans les élections royales, mais l'échec de Polignac à imposer le prince de Conti montre les limites humiliantes de telles interventions<sup>43</sup>. L'empire ottoman demeure l'allié objectif de la France contre la puissance impériale<sup>44</sup>. Pourtant, au début

<sup>42</sup> *Ibid.*, fol. 161.

<sup>43</sup> Lucien Bély, Gaetano Platania, *La Diplomatie et les compromis dans l'Europe centrale et orientale*, Viterbe Sette Città, 2002.

<sup>44</sup> Géraud Poumarède, *Pour en finir avec la Croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 2004 ; *id.* « Justifier l'injustifiable : l'alliance turque au miroir de la chrétienté (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », *Revue d'histoire diplomatique*, 1997, 3, p. 217-246 ; *id.* « La querelle du sofa. Étude sur les rapports entre gloire et diplomatie », *Histoire, économie et société*, 2001, 2, p. 185-197.

du règne de Louis XIV, le roi de France envoie un corps expéditionnaire aux côtés des forces impériales, comme membre de la Ligue du Rhin, lors de la campagne qui conduit à la victoire de Saint-Gothard (1664), puis il envoie des secours à Candie. Louis XIV ne continue pas dans cette voie-là.

Guilleragues (1628-1685), issu d'un lignage de parlementaires de Bordeaux, s'introduit dans l'entourage du prince de Conti, puis obtient la charge de secrétaire de la chambre et du cabinet du roi. Il se lie avec les principaux écrivains de son temps et on lui attribue les *Lettres portugaises ou de la religieuse portugaise* (1669). Nommé ambassadeur à Constantinople, il reçoit des instructions datées du 10 juin 1679. Le roi lui demande de se montrer ferme dans l'affaire dite du sofa : lors de l'audience accordée par le Grand Vizir, il ne doit pas accepter de s'asseoir sur un tabouret au bas de l'estrade où s'installe le ministre. Lorsque Guilleragues meurt à Constantinople, six années après son arrivée, en 1685, la Gazette proclame que l'ambassadeur a eu une audience du Grand Seigneur et deux du Grand Vizir « avec les honneurs du Sofa ». La crise majeure que l'ambassadeur doit affronter naît plutôt du bombardement, le 23 juillet 1681, de Chio par Duquesne qui y poursuit des corsaires de Tripoli – l'émotion s'enfle surtout parce que des mosquées sont touchées. Le diplomate français montre un intérêt plus diffus (ou plus secret) pour les affaires de Russie, de Pologne ou de Hongrie, mais il ne laisse pas forcément deviner qu'un événement majeur se prépare et marque la période : la décision du Grand Vizir de mettre le siège devant Vienne en 1683.

Des formes complexes de communication apparaissent avec le gouvernement ottoman. Deux drogman demandent une audience du Chancelier pour le secrétaire de Guilleragues afin que ce dernier remette une lettre de Louis XIV au Grand Vizir. Le chancelier demande ce que contient cette lettre ; les drogman ont mission de répondre qu'ils n'en savent rien et l'ambassadeur non plus :

Votre Majesté m'ayant commandé, sous peine de désobéissance et de la vie, de ne lire pas la copie qu'Elle m'avait fait l'honneur de m'envoyer que dans le moment que j'apprendrais que l'original avait été mis entre ses mains, ou en celles du vizir ; ils ajoutèrent que je leur avais ordonné de l'assurer que la traduction en turc était dans le paquet.

Le chancelier demande s'il y a en France des gens qui comprennent cette langue : les drogman répondent qu'il y « des écoles publiques en France de toutes les langues du monde »<sup>45</sup>. En fait, Guilleragues a préparé lui-même le paquet « cacheté du sceau du duplicata, comme s'il venait de France en cet État »<sup>46</sup>.

<sup>45</sup> Au roi, 20 avril 1681, dans Gabriel Joseph de Lavergne, comte de Guilleragues, *Correspondance*, éd. Frédéric Deloffre et Jacques Rougeot, Genève et Paris, 1976, p. 349.

<sup>46</sup> Au roi, 27 mars 1681, *ibid.*, p. 342.

Pour avancer les négociations, se manifeste le souci de connaître les institutions ottomanes, en particulier les principaux officiers, et de donner des équivalents en langue française, bref d’apprivoiser les singularités d’un monde différent. Au sommet de l’édifice, le Grand Seigneur ne se laisse pas facilement approcher, et l’on oppose à Guilleragues « la rareté mystérieuse de la sacrée face du Grand Seigneur<sup>47</sup> », mais ses réactions, réelles ou supposées, nourrissent le dialogue avec les ambassadeurs étrangers. Le Grand Vizir apparaît comme l’interlocuteur essentiel, mais les diplomates tentent de jauger sa situation politique et se laissent facilement convaincre de sa fragilité. La correspondance évoque bien d’autres dignitaires avec lesquels l’ambassadeur entre en discussion ou qui s’imposent dans les tractations.

Le face-à-face avec les dignitaires turcs signifie souvent une épreuve de force. Après le bombardement de Chio, Guilleragues déclare :

J’espère, Sire, que je me conduirai dans cette affaire sans folie et sans frayeur. J’ai de très bonnes raisons à dire, je ferai tout ce qu’il faut afin qu’elles soient écoutées ; peut-être le Vizir croit-il que Votre majesté veut déclarer la guerre, je dirai ce que je dois pour le désabuser, et pour distinguer les intérêts de la Porte et ceux des sujets rebelles du Grand Seigneur<sup>48</sup>.

Reçu en audience par le lieutenant du Grand Vizir qui évoque « l’extrême colère du Grand Seigneur » et lui propose de racheter son sang et celui des Français par une grande somme, Guilleragues répond qu’il se juge « en sûreté à Constantinople comme à Paris » et il commente :

La contenance et le ton furent un peu gascons. Je parlai de tout ce que l’empereur de France ferait de ce pays s’il était irrité, et je finis en lui disant que si les Français importunaient le Grand Vizir ou le vizir, je les ramènerais tous en France où on se passerait très aisément de la Turquie<sup>49</sup>.

Ces rodomontades de l’envoyé français dissimulent bien des non-dits qui prouvent que les menaces turques portent. D’un côté, l’ambassadeur juge avec orgueil la prudence de la flotte turque et du *kapudan pacha* face à Duquesne et ses « sept vaisseaux de troisième rang ». Il constate que la réputation de puissance de Louis XIV en impose à l’empire ottoman : « je prends la liberté, Sire, de supplier très humblement V.M. de faire un moment de réflexion sur sa gloire<sup>50</sup> ». Une telle évaluation n’empêche pas, dans la réalité, prudence et

47 Au roi, 15 juin 1682, *ibid.*, p. 664.

48 Au roi, 5 août 1681, *ibid.*, p. 399.

49 Au marquis de Vitry, 8 septembre 1681, *ibid.*, p. 433.

50 Au roi, 3 octobre 1681, *ibid.*, p. 455.

pragmatisme. Le diplomate élabore un discours de justification, insistant sur cette alliance traditionnelle, séculaire : la France est un « ancien ami » du Grand Seigneur qui ne peut pas briser ce lien pour une bagatelle. Il écrit un billet en italien où il promet une lettre de Louis XIV indiquant qu'il n'avait pas donné l'ordre de détruire les mosquées ou de tuer des Turcs. Guilleragues s'engage à faire dans six mois un présent de « choses belles » au Grand Seigneur qui en sera content « pour leur beauté et leur rareté ». La lettre signifie bien des excuses, et le présent vient effacer l'offense. À Duquesne lui-même, tout en lui demandant de montrer la puissance de la France, l'ambassadeur recommande d'entrer en négociation avec les corsaires qu'il pourchasse. L'orgueil et le sens de l'honneur doivent céder devant l'efficacité et le réalisme.

La discussion traîne car les officiers ottomans jugent insuffisants les présents proposés : horloges, fauteuils, étoffes, diamants. Guilleragues étant menacé des Sept Tours, il écrit un billet en italien pour annoncer « que si j'entraîs en prison, je n'en sortirais jamais par les ordres du Grand Vizir ni du vizir, mais que j'attendrais tranquillement ceux de l'Empereur de France, mon redoutable maître »<sup>51</sup>. En même temps, l'ambassadeur a la « témérité » de rédiger une fausse lettre de Louis XIV, datée de Saint-Germain en Laye, le 4 février 1682, insistant sur « la bonne correspondance des deux Empires », demandant un traitement particulier pour l'ambassadeur, « des honneurs au-dessus des ministres des autres Princes », présentant les désordres de Chio comme « l'effet d'un malheur inopiné »<sup>52</sup>.

Le 27 mai 1682, il se rend auprès du vizir. Il craint « quelque affaire » :

Je me préparai un peu à repousser la première violence, et je n'en témoignai rien, comprenant, ce me semble, qu'il est inutile et honteux de prendre et de donner des alarmes, surtout lorsqu'on a l'honneur précieux d'être sujet et domestique d'un conquérant qui alarme toute l'Europe<sup>53</sup>.

Tous les drogmans des nations et nombre d'officiers assistent à l'arrivée de Guilleragues : « je trouvai que j'étais devenu un spectacle ». Les dignitaires accourent et l'ambassadeur note leur présence : le *kaïmakan* (*kâymakâm*), l'agha des janissaires, le Moufti, le Grand Chancelier, le Chiaoux Baschi (*tchavuch bachî*). La discussion avec le *kiaïa* porte sur les sommes promises et sur des diamants à offrir :

Je me levai sans rien répondre, dissimulant fort mal le mépris que j'avais de ces escroqueries honteuses. On me pria de me rasseoir pour les cérémonies du café, du sorbet et du parfum<sup>54</sup>.

<sup>51</sup> Au roi, 15 juin 1682, *ibid.*, p. 656.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 672-673.

<sup>53</sup> Au roi, 15 juin 1682, *ibid.*, p. 659.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 662.

Cela signifie qu'il y a bien eu accommodement. Le Grand seigneur accepte même de recevoir lui-même le présent porté par deux secrétaires, trois drogman et un marchand, « dans une espèce de dôme assez magnifique où il avait donné audience à l'ambassadeur de Moscovie »<sup>55</sup>. Ils sont remerciés par huit vestes « et un spectacle de lutteurs et de jeteurs de bâtons, comme on donne quelquefois aux ambassadeurs celui de la paye des janissaires ».

La correspondance de l'ambassadeur obéit à une forme de paradoxe. Il proclame l'importance de montrer la puissance de Louis XIV : dès son arrivée, il suggère d'envoyer des vaisseaux de guerre à Smyrne, dans les Échelles et à Constantinople même<sup>56</sup>. Il pense que le spectacle de la puissance impressionne les Turcs et modifie leur politique. Mais, parallèlement, le ministre choisit une pratique très modérée, où la concession vient apaiser les tensions. Le billet envoyé au moment de Chio témoigne de ce souci de permettre aux Ottomans de sauver la face quoi qu'il en soit en réalité.

La violence diffuse, les menaces, les audiences brutales et orageuses cachent en vérité de plus redoutables secrets, que les correspondances ne livrent guère que par allusions, en particulier les intérêts communs et les connivences possibles entre la France et l'empire ottoman dans leur affrontement contre l'Empereur. Guilleragues demande à Duquesne de différer son départ : « s'il n'était question que du sofa ou des Sept Tours, je ne vous ferais pas d'instances... ». En effet, l'arrivée d'un négociateur impérial et les réponses faites aux envoyés de Transylvanie ont une toute autre signification et l'ambassadeur français laisse craindre une « révolution », ici un changement diplomatique important. Lors des discussions, Mavro Cordato reste dans la chambre de l'ambassadeur, propose de contraindre les marchands à payer une indemnité « pour m'obliger à faire quelque réflexion sur les desseins du vizir contre la Hongrie »<sup>57</sup> et ainsi le grand drogman rappelle discrètement les intérêts stratégiques de la France.

La langue constitue toujours l'obstacle majeur dans ces négociations et le diplomate s'inquiète de l'exactitude de la traduction au cœur même de la négociation. Les drogman se révèlent à la fois indispensables et ambigus. Ils craignent de subir les premiers la colère des autorités turques pour avoir osé traduire des propos jugés offensants. Les frayeurs des drogman constituent comme une manière d'évaluer l'état des relations entre la Porte et une nation.

Les drogman sont vieux, quelques jeunes de langue sont morts, il y en a qui ont mal réussi ; on en a distribué dans les Échelles [...] Fornetti, premier drogman,

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 664.

<sup>56</sup> Lettre à Seignelay, 9 février 1680, *ibid.*, p. 154.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 655.

est fidèle, affectionné et éloquent dans ses discours et dans ses traductions ; mais il est très sujet aux terreurs paniques<sup>58</sup>.

Guilleragues vérifie les traductions faites par les drogmans en prenant avec lui des marchands sachant le turc. Il qualifie Mavro Cordato de « très méchant homme lorsqu'on ne lui fait pas de grands présents, et souvent infidèle lorsqu'il les a reçus »<sup>59</sup>.

L'instabilité des engagements volontiers remis en cause par les autorités turques apparaît à travers les capitulations. Selon une lettre de 1680, l'ambassadeur d'Angleterre pour soutenir un de ses marchands « produisit ces jours passés les capitulations » : « le Grand Vizir les retint et lui fit dire qu'elles ne seront plus exécutées étant trop avantageuses à sa nation ». L'ambassadeur répond « avec fermeté » qu'il n'a « le pouvoir de consentir à aucune sorte de changement ni même d'interprétation ». Les autorités ottomanes donnent ainsi l'impression, à propos d'une affaire particulière, de remettre en cause les capitulations, base même des relations entre l'empire et les autres pays, surtout en matière de commerce. Le dialogue diplomatique se nourrit donc d'une négociation permanente. Le texte écrit n'a qu'une valeur relative puisqu'il peut être retenu, donc anéanti. L'envoyé anglais résiste au contraire en arguant du « pouvoir » que ses instructions lui donnent ou non. Guilleragues entretient une solidarité entre les ambassadeurs : « Comme il me témoigne de grands égards, je lui écris un billet. Il me vint ensuite parler pour cette affaire. J'ai loué sa réponse ». L'ambassadeur de Louis XIV montre néanmoins que, les marchandises anglaises étant bloquées à Smyrne, l'ambassadeur anglais devra trouver 50 000 écus « afin que les capitulations lui soient rendues »<sup>60</sup>. De même, lorsque le même ambassadeur d'Angleterre se voit menacé de prison et qu'on lui défend de sortir de chez lui, il prie Guilleragues de l'aller voir<sup>61</sup>.

Guilleragues ne manque pas de souligner les bonnes manières des Vénitiens à l'égard des marchands français : « Les vaisseaux vénitiens se sont souvent déroutés, et ont attendu les navires français de marchandise pour les escorter »<sup>62</sup>. Le bayle offre à Guilleragues des vaisseaux de guerre pour transporter sa famille.

Dans ce microcosme où beaucoup de choses se savent, Guilleragues s'informe des affaires internationales à travers les réactions des diplomates, ainsi à propos de la Transylvanie : « le résident d'Allemagne, n'étant pas un ministre à déguiser

58 Au Roi, 2 août 1680, *ibid.*, p. 252.

59 À Colbert de Croissy, 20 mai 1681, *ibid.*, p. 358.

60 *Ibid.*, p. 190

61 À Colbert de Croissy, 10 octobre 1680, *ibid.*, p. 282.

62 Au roi, 31 juillet 1681, *ibid.*, p. 394.

ses mouvements, paraît publiquement alarmé de ces bruits »<sup>63</sup>. Ou en 1682, à propos du représentant impérial, le comte Caprara :

Cependant Caprara témoigne publiquement une inquiétude extrême, et recevant avant-hier un paquet de vieille date par la voie de Venise, il témoigna sur-le-champ un désespoir excessif, qui passa jusques aux derniers emportements que la dissimulation ne peut produire, et qui sont aussi indécents qu'inutiles<sup>64</sup>.

La relative solidarité diplomatique vole en éclats devant les rivalités qui s'expriment comme toujours dans les honneurs accordés à un ambassadeur et évalués par les autres, mais aussi dans les facilités accordées à une nation plutôt qu'à une autre. La Porte joue des rivalités entre les puissances. Dans les mémoires qu'il présente, il allègue « la qualité d'empereur et de premier allié »<sup>65</sup>.

Le présent appartient aux traditions diplomatiques – que l'on songe aux boîtes à portrait de Louis XIV. Il correspond à la Porte à cette obligation de négociation continue comme un compliment, une soumission, un hommage, une excuse, une délicatesse. Cette obligation permanente du présent renvoie à ce climat de négociation permanente. Un dignitaire consomme « une grande quantité d'eau de vie de cannelle », surtout « celle qui est fortifiée par du poivre » ; le grand douanier aime « après Mahomet et les brocards, le fromage, les olives, les anchois, la boutargue et de semblables galanteries » ; le pacha de la mer veut de « beaux pistolets » et il est « fort curieux de ceux qui sont enrichis d'argent et de gravures ».

Le travail de l'ambassadeur à Constantinople, sa vigilance face aux Turcs et aux autres nations, s'avèrent cruciaux parce que son rôle dépasse de beaucoup celui des ambassadeurs et des envoyés auprès des princes chrétiens : il exerce une police sur les Français et leur recommande de ne pas commettre de désordres, il assure aussi une forme de justice, l'ambassadeur n'hésitant pas à faire arrêter des Français encombrants et à les envoyer en France pour qu'ils soient jugés, il encadre le contrôle et la protection du commerce français, en particulier contre les corsaires barbaresques, il a le souci de faire libérer des esclaves chrétiens se trouvant sur les galères turques.

L'action de l'ambassadeur s'exerce dans plusieurs cercles. À Constantinople, il conduit avec le Divan les discussions à propos du cérémonial, qui classe les interlocuteurs des Ottomans, ou des capitulations, qui organisent leurs relations avec les étrangers. Pour l'Archipel et la Méditerranée, bref tout l'espace sous la domination des Turcs, il s'occupe de la situation des Échelles et de la nation, des

63 Mémoire sur les affaires de Transylvanie, *ibid.*, p. 333.

64 Au roi, 3 octobre 1682, *ibid.*, p. 724.

65 Au roi, 2 août 1680, *ibid.*, p. 258.

commerçants, et se soucie de les protéger des autorités turques, mais surtout des corsaires. Sur le continent, l'attention se porte sur les confins avec la Russie, la Pologne et la Hongrie, à travers des entretiens avec les représentants des princes voisins de l'empire ottoman. Guilleragues cherche à glaner des informations sur les députés envoyés par les Mécontents de Hongrie et il tente de décrire la situation militaire sur les confins avec un incontestable souci de précision géographique. Enfin, un cercle plus large encore englobe les nations chrétiennes qui ont des liens avec l'empire ottoman, Venise, mais aussi la Hollande et l'Angleterre.

1384

La négociation à Constantinople proclame volontiers une altérité absolue, avec en réalité une adaptation de la réalité ottomane aux nouvelles habitudes occidentales. Par exemple Guilleragues obtient très tôt une audience du vizir avec des égards singuliers, mais il la considère comme un « incognito » et cette façon officieuse de procéder devient dans la diplomatie occidentale un instrument commode. Dès Karlowitz, on utilise les formes qui prévalent dans les congrès européens depuis le XVII<sup>e</sup> siècle avec des médiateurs, les envoyés anglais et hollandais, et avec des espaces séparés et un espace commun pour les réunions.

Derrière l'instabilité apparente des engagements, l'obligation de négociation permanente, les tractations sur le cérémonial et les présents, le climat de menace et d'intimidation, la diplomatie des princes chrétiens se voit contrainte de démontrer à Constantinople une forme d'excellence : l'invention d'expédients, les Turcs étant moins sensibles aux « procédés » traditionnels, une solidarité et une rivalité entre les ambassadeurs et résidents, une attention exacerbée aux intérêts des « nations », des commerçants, donc des intérêts économiques de leur pays d'origine. En cela, Constantinople demeure, avec ses risques, une école pour la diplomatie, un lieu d'expérimentation permanente, un laboratoire politique.

Le travail du diplomate a d'abord une dimension symbolique : il incarne les relations entre deux princes, deux États, et l'entrée solennelle et les audiences font partie de ces cérémonies qui expriment une entente cordiale. Il se mêle aussi de tout ce qui touche la société des princes : les bonheurs et les malheurs d'une famille royale, avec les visites de compliment qu'ils supposent, mais aussi la préparation d'unions matrimoniales qui demandent du temps et de la persévérance. La tâche politique s'avère la plus complexe et elle exige des entretiens avec le principal ministre ou celui qui s'occupe des affaires étrangères. Elle cherche à nouer des alliances, à élaborer des entreprises communes et souvent suppose des négociations financières ou des préparatifs militaires. Louis XIV, en menant des guerres, s'efforce de trouver des alliés, une des puissances

maritimes, des princes de l'Empire ou d'Italie, une des puissances du nord, et, pour cela, il n'hésite pas à verser d'importants subsides. Sinon, il faut au moins négocier la neutralité d'une puissance pour éviter son intervention, ou pour entretenir une alliance qui ne se dit pas comme avec le Sultan. Outre les conversations avec les ministres et les agents du gouvernement, l'ambassadeur doit chercher à se gagner parmi eux des amis, parfois en leur faisant des présents, ou bien découvrir, dans le pays même, des personnages puissants, princes de la famille royale, grands seigneurs, riches financiers, savants illustres, qu'il peut séduire. De là aussi, l'intérêt porté à toutes les institutions politiques, le Parlement en Angleterre, les États généraux dans les Provinces-Unies, la Diète dans l'Empire. Voici l'idéal d'une action politique. Dans la réalité, au quotidien, il faut aussi réagir aux innombrables crises qui surgissent, dans les affaires intérieures du pays où le diplomate est en poste, ainsi face à une révolution en marche comme en Angleterre, ou bien dans les relations entre ce pays et le sien (la prise d'un bateau, les malheurs d'un marchand, une querelle d'honneur, ou, bien plus grave, un bombardement comme à Chio), et même au retentissement des décisions prises par Louis XIV lui-même, comme la Révocation et la fuite des protestants. Les intérêts économiques de la France intéressent aussi l'envoyé, mais surtout dans une perspective large, dans l'espoir de trouver de nouveaux marchés et d'ouvrir de nouveaux circuits aux négociants français. La culture des diplomates, recrutés dans la noblesse d'épée ou la noblesse de robe, ne les rend guère familiers de telles préoccupations, qu'ils laissent volontiers à d'autres.



## TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION .....	7
Bibliographie chronologique des travaux de Jean-Pierre Poussou .....	13
Membres du Comité d'honneur.....	35
Membres du Comité scientifique.....	37
Liste des contributeurs.....	38

### PREMIÈRE PARTIE

#### DE BORDEAUX AU GRAND LARGE

##### CHAPITRE I - LE SUD-OUEST

1829

Climat de crise en Bordelais au début du xiv <sup>e</sup> siècle : le conflit entre Bernard d'Escossan et les habitants de Langoiran.....	49
<b>Jean-Bernard Marquette</b>	
Permanence et renouvellement des oligarchies municipales : réflexions méthodologiques à partir de l'exemple de Villeneuve d'Agenais (1559-1789) .....	61
<b>Laurent Coste</b>	
Loin des yeux, loin du cœur ? L'adieu d'Henri IV à ses États et à la Guyenne .....	77
<b>Anne-Marie Cocula</b>	
Voyages et routes des paysans, l'exemple du Rouergue en 1643 .....	91
<b>Yves-Marie Bercé</b>	
À la découverte de Bordeaux en 1659 : l'abbé Le Laboureur et la marquise de Vardes....	107
<b>Jean-Paul Desaive</b>	
Balade dans les landes aux environs d'Arcachon : la seigneurie de Salles au temps de Louis XIV .....	123
<b>Caroline Le Mao</b>	
Confréries religieuses et contrôle clérical dans le diocèse de Bordeaux (xvii <sup>e</sup> -xviii <sup>e</sup> siècles).....	135
<b>Éric Suire</b>	
Les femmes dans la société labourdine (xviii <sup>e</sup> -xix <sup>e</sup> siècles).....	151
<b>Josette Pontet</b>	
Bordelais et Aquitains face aux inondations à la fin du xviii <sup>e</sup> siècle .....	163
<b>René Favier</b>	

La crise du printemps 1789 en Dordogne.....	177
<b>Guy Mandon</b>	
Gradignan, « une belle et bonne paroisse du Bordelais » du Concordat à Vatican II.....	189
<b>Philippe Loupès</b>	
Un front pionnier nobiliaire dans les landes girondines : la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon (1837-1846).....	199
<b>Roger Baury</b>	
Le fabuleux destin du duc de Gironville.....	211
<b>Marguerite Figeac-Monthus</b>	
Les professeurs de la faculté des Lettres de Bordeaux de 1914 à 1968 : esquisse de portrait de groupe.....	223
<b>Bernard Lachaise</b>	
Les communes d'Agenais et leurs jumelages.....	237
<b>Philippe Roudié</b>	
<b>CHAPITRE II - COMMUNAUTÉS ATLANTIQUES</b>	
Les politiques amérindiennes de Henri IV.....	245
<b>Éric Thierry</b>	
Pierre du Gua de Mons et Samuel de Champlain.....	255
<b>John Francis Boshier</b>	
Insertion, intégration et réussites dans une société créole d'Ancien Régime : les Aquitains à Saint-Domingue au XVIII <sup>e</sup> siècle.....	263
<b>Jacques de Cauna</b>	
Les Choiseul et les Irlandais de leur entourage.....	281
<b>Louis M. Cullen</b>	
Un suicide nobiliaire ? Les officiers français et le legs de l'Indépendance américaine ..	295
<b>William Doyle</b>	
L'excentrique et la richesse des nations. Considérations biographiques sur William Playfair (1759-1823).....	303
<b>Jean-François Dunyach</b>	
Le ministère Shelburne et la réforme de la Constitution britannique.....	315
<b>Edmond Dziembowski</b>	
Charles Baert, un Français à la découverte des Îles britanniques en 1786-1787 ...	325
<b>René Leboutte</b>	
La stratégie alarmiste d'Edmund Burke : le jeu sur les destinataires dans les <i>Reflections on the Revolution in France</i> et <i>An Appeal from the New to the Old Whigs</i> .....	341
<b>Norbert Col</b>	

John Sweeny (1773-1844), des Irlandais à la Légion irlandaise.....	351
<b>Pierre Gouhier</b>	
Négoce et plantation au XIX <sup>e</sup> siècle en Martinique.....	361
<b>Paul Butel</b>	
<i>L'Historical Manuscripts Commission</i> . La difficile naissance d'une institution vouée à l'Histoire dans la Grande-Bretagne de Palmerston et de Gladstone .....	371
<b>François-Joseph Ruggiu</b>	
Le regard de la presse anglaise sur les pratiques démocratiques et institutionnelles en France aux débuts de la III <sup>e</sup> République .....	389
<b>Pauline Piettre</b>	
Archives et histoire du Canada : bilan d'une présence en France .....	401
<b>Raymonde Litalien</b>	
 <b>CHAPITRE III - MARINES</b>	
Marco Polo et la mer : les navires vus en Orient .....	415
<b>Philippe Ménard</b>	
Monsieur Vincent, aumônier général des galères.....	425
<b>Marie-Christine Varachaud</b>	
Les saluts des galères de France au temps de Louis XIV .....	439
<b>André Zysberg</b>	
Les hôpitaux de marine anglais et la nouvelle architecture de la santé au XVIII <sup>e</sup> siècle.....	451
<b>Jacques Carré</b>	
Armements et capitaines corsaires en Méditerranée sous l'Empire : premiers éléments d'une recherche .....	465
<b>Patrick Villiers</b>	
<i>Rule Britannia, Rule the Waves</i> . La situation navale après Trafalgar (1805-1807) ..	477
<b>Olivier Chaline</b>	
La traite négrière sous la Restauration : à bord du <i>Jeune Louis</i> de Nantes.....	493
<b>Alan Forrest</b>	
Des raisons de l'abandon du projet de débarquement allemand en Angleterre... ou le dessous des cartes .....	505
<b>Jean Meyer</b>	
L'étrange destin des archives Maurepas .....	513
<b>Denis Lieppe</b>	
Est-il possible de dissiper l'inconstance des Français vis-à-vis de la mer ?.....	527
<b>Christian Buchet</b>	

DEUXIÈME PARTIE  
RICHESSES ET CIVILISATIONS

CHAPITRE IV - RÉALITÉS ÉCONOMIQUES

1832

Le <i>poussou</i> et le poinçon : tonnellerie et métrologie du XIV <sup>e</sup> au XVII <sup>e</sup> siècle.....	541
<b>Paul Delsalle</b>	
The Tortoise and the Hare : Economic Growth in Britain and the Netherlands, c. 1500-1800.....	553
<b>Cormac O'Grada</b>	
La décadence rurale italienne du XVII <sup>e</sup> siècle : histoire économique, comportements sociaux et niveaux de vie.....	565
<b>Gregory Hanlon</b>	
Le commerce des « classiques » littéraires à Paris dans la deuxième moitié du XVII <sup>e</sup> siècle.....	579
<b>C. E. J. Caldicott</b>	
Les actionnaires de la première Compagnie française des Indes orientales, 1664-1684..	589
<b>Philippe Haudrère</b>	
Un écrit inédit de Vauban : l'état des commerces strasbourgeois .....	611
<b>Jean-Pierre Kintz</b>	
La boucherie rurale en Basse-Normandie au XVIII <sup>e</sup> siècle : l'exemple de Colleville et de Cheux.....	619
<b>Jean-Marie Vallez</b>	
Les moulins à eau et la production des farines à Nantes au XVIII <sup>e</sup> siècle.....	627
<b>Guy Saupin</b>	
Commerce colonial et développement économique en France au XVIII <sup>e</sup> siècle ....	641
<b>Olivier Pétré-Grenouilleau</b>	
Autour de la Bourse de Paris au XVIII <sup>e</sup> siècle : Claude Roques, « agent de change, banquier et intéressé dans les affaires du roi ».....	653
<b>T. J. A. Le Goff</b>	
L'apiculture au royaume de Murcie à la fin de l'Ancien Régime.....	677
<b>Guy Lemeunier</b>	
Le modèle agricole anglais : la fin d'un mythe ?.....	687
<b>Nadine Vivier</b>	
Des illusions de l'économie-nation à l'exploitation d'opportunités discrètes : la minéro-métallurgie espagnole et le marché intérieur au XIX <sup>e</sup> siècle.....	697
<b>Gérard Chastagnaret</b>	
Essai d'appréciation organoleptique du champagne élaboré au XIX <sup>e</sup> siècle.....	713
<b>Claire Desbois-Thibault</b>	

L'unification économique de l'Europe, deux voies pour un même projet ? .....	725	
<b>Éric Bussière</b>		
<b>CHAPITRE V - POPULATIONS ET COMPORTEMENTS</b>		
Le mariage dans les registres paroissiaux bisontins au XVII <sup>e</sup> siècle .....	737	
<b>Maurice Gresset</b>		
Endogamie et mobilité matrimoniale dans une communauté alpine : Bagnes (Valais), 1650-1900.....	747	
<b>Alfred Perrenoud</b>		
Densités et taille moyenne des ménages dans le département du Nord en 1806 .	763	
<b>Philippe Guignet</b>		
Activité et mobilité : lieux de naissance des vexinois au recensement de 1911 .....	781	
<b>Jacques Dupâquier</b>		
<i>Melting pot</i> ou <i>salad bowl</i> : le fragile équilibre de la société pluriethnique du cinquantième État des États-Unis, les îles Hawaii .....	789	1833
<b>Christian Huetz de Lempis</b>		
Le mariage clandestin d'une fille d'Arnaud de Ferron.....	805	
<b>Michel Nassiet</b>		
Deux ou trois choses que je sais d'elles : une approche des relations amoureuses dans la société traditionnelle (vers 1700-1830).....	813	
<b>Jean-Pierre Bardet</b>		
L'abbé Grégoire et la question du mariage des prêtres sous la Révolution française.....	853	
<b>Agnès Walch</b>		
Le monde méconnu des « pauvres honnêtes ». Neuf cents petits prébendés lillois en 1693 .....	861	
<b>Alain Lottin</b>		
Les enfants trouvés de l'hospice Saint-Charles d'Amiens au tournant des XVIII <sup>e</sup> et XIX <sup>e</sup> siècles.....	885	
<b>Scarlett Beauvalet-Boutouyrie</b>		
À propos de la communauté et du pays sous l'Ancien Régime : la difficulté d'être milicien en lyonnais.....	895	
<b>Jean-Pierre Gutton</b>		
Vitesse et durée des voyages à la fin de l'Ancien Régime. Distances et temps, centralité et décentralité.....	909	
<b>Anne Radeff</b>		
Boisson et diversité culturelle en Amérique du Sud .....	923	
<b>Alain Huetz de Lempis</b>		

	L'évolution de l'alimentation des Parisiens au cours du xx <sup>e</sup> siècle .....	933
	<b>Jean Bastié</b>	
	Mutations et enjeux en forêt de Soignes dans les années 1900.....	941
	<b>Andrée Corvol</b>	
	La <i>trizna</i> ou les jeux entre les vivants et les morts chez les Slaves de l'Est.....	957
	<b>Francis Conte</b>	
	<b>CHAPITRE VI - VILLES D'EUROPE ET D'AILLEURS</b>	
	Les espaces de travail des avocats et magistrats parisiens du xvii <sup>e</sup> siècle.....	969
	<b>Marie Houllémare</b>	
	Sopron, petite ville hongroise à l'Âge classique.....	977
	<b>Jean Bérenger</b>	
1834	Les mutations de l'habitat urbain au tournant du xviii <sup>e</sup> siècle : le recul des maisons de bois à Lille (1670-1730) .....	989
	<b>Sylvain Vigneron</b>	
	Du vin sous les voûtes. Formes et usages de caves parisiennes au siècle des Lumières .....	1001
	<b>Youri Carbonnier</b>	
	La boutique parisienne et ses réseaux au xviii <sup>e</sup> siècle : clientèle, crédit, territoire.....	1011
	<b>Natacha Coquery</b>	
	Administration des villes et généraux de paroisses au xviii <sup>e</sup> siècle.....	1027
	<b>Claude Nières</b>	
	Un tableau de la société sagienne dans la seconde moitié du xviii <sup>e</sup> siècle .....	1037
	<b>René Plessix</b>	
	Montesquieu et la fascination des villes italiennes.....	1049
	<b>Laurent Versini</b>	
	Aux origines de l'Hôpital Beaujon : Jean-Nicolas Beaujon, financier philanthrope de l'Ancien Régime finissant .....	1061
	<b>Charles Frostin</b>	
	Le séisme d'Alep en 1822.....	1069
	<b>Thomas Riis</b>	
	La station balnéaire, une « invention » du xix <sup>e</sup> siècle .....	1077
	<b>Claude Mignot</b>	
	L'eau potable et l'assainissement : le cheminement hygiéniste dans les villes du nord de l'Espagne au xix <sup>e</sup> siècle .....	1089
	<b>Alexandre Fernandez</b>	

« À bas les murailles ! » Le débat sur le dérasement des fortifications dans les villes espagnoles (XIX <sup>e</sup> -début XX <sup>e</sup> siècle) .....	1105
<b>Xavier Huetz de Lempis</b>	
La ville américaine au temps de la Frontière : la naissance des sociétés urbaines dans l'Ouest au XIX <sup>e</sup> siècle.....	1115
<b>Hélène Harter</b>	
Crime, mobilité sociale et mobilité géographique dans les villes britanniques et américaines, XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles.....	1125
<b>Philippe Chassaigne</b>	

TROISIÈME PARTIE  
TOUTES LES HISTOIRES

CHAPITRE VII - LA PUISSANCE, LE POUVOIR ET LA MORT

Le duché-pairie de Guise .....	1139	1835
<b>Jean Gallet</b>		
La dernière régence de Catherine de Médicis (30 mai-5 septembre 1574) .....	1159	
<b>Bernard Barbiche</b>		
La part du sang dans un mythe historique : Henri IV .....	1171	
<b>Christian Desplat</b>		
Réflexions historiographiques sur l'analyse des mouvements sociaux au XVII <sup>e</sup> siècle en France : leur sens politique.....	1185	
<b>René Souriac</b>		
Rumeurs de « galanterie » et « méchant complot » à la Cour de Monsieur : stratégies épistolaires de Madame Palatine (1680).....	1197	
<b>Xavier Le Person</b>		
La création de la noblesse militaire (1750) : les enjeux d'une réforme en trompe-l'œil .....	1213	
<b>Laurent Bourquin</b>		
Un singulier écho de l'attentat de Damiens : l'agression simulée par Du Truche de La Chaux le 6 janvier 1762.....	1227	
<b>Reynald Abad</b>		
Un prince des Lumières : Louis-François de Bourbon-Conti (1717-1776).....	1245	
<b>François-Charles Mougel</b>		
L'année 1789 à Thouars, d'après le régisseur du duché .....	1255	
<b>Jean-François Labourdette</b>		
Le pardon de Bonchamps.....	1267	
<b>Alain Gérard</b>		

	La chute de la République thermidorienne (1795-1797).....	1285
	<b>Patrice Gueniffey</b>	
	Alexandre de Laborde ou le château réinventé, entre nostalgie de l’Ancien Régime et rêverie romantique .....	1295
	<b>Michel Figeac</b>	
	Un drame électoral sous le Second Empire : l’élection de la troisième circonscription de l’Aveyron en 1869.....	1309
	<b>Éric Anceau</b>	
	« Referendum : en direct avec le Président » (14 avril 2005). Une rencontre manquée avec les Français ?.....	1323
	<b>Françoise Boursin</b>	
	<b>CHAPITRE VIII - ENJEUX ET PRATIQUES DIPLOMATIQUES</b>	
<b>1836</b>	Les richesses d’Italie. Une description française des États italiens et de leurs revenus à la fin du règne de Charles VIII .....	1335
	<b>Alain Tallon</b>	
	La Lorraine et la France au temps de Richelieu : les substrats de l’enjeu diplomatique et stratégique.....	1345
	<b>Marie-Catherine Vignal-Souleyreau</b>	
	À quoi travaillaient les ambassadeurs de Louis XIV ? .....	1361
	<b>Lucien Bély</b>	
	Diplomates européens et parlementaires anglais dans le Londres de la fin du XVII <sup>e</sup> siècle.....	1387
	<b>Stéphane Jettot</b>	
	Catherine II vue par la diplomatie française .....	1395
	<b>Anne Mézin</b>	
	Malte et la Grande-Bretagne : d’une tactique militaire à une stratégie économique .....	1411
	<b>Xavier Labat Saint Vincent</b>	
	La Prusse et les traités de Presbourg (1805) et de Tilsit (1807) .....	1423
	<b>Klaus Malettke</b>	
	Le Grand-Duché de Luxembourg, pièce majeure de la politique britannique de <i>containment</i> de la France (1815-1866).....	1437
	<b>Frédéric Laux</b>	
	Valéry Giscard d’Estaing et un château en Pologne.....	1449
	<b>Georges-Henri Soutou</b>	

CHAPITRE IX - SOUS LE SIGNE DE LA CROIX

Abbeyes, couvents et monastères dans l'espace urbain des cités de l'Europe moderne.....	1461	
<b>Dominique Dinet</b>		
Diversité et ambiguïté des refuges dans les villes de l'époque moderne .....	1473	
<b>Marie-Claude Dinet-Lecomte</b>		
La partition du diocèse de Thérouanne, 1559-1561.....	1487	
<b>Gilles Deregnacourt</b>		
La croix et le croissant. Le soulèvement morisque (1568-1570).....	1497	
<b>Jean-Paul Le Flem</b>		
L'orgue et son caractère dans la liturgie en France et en Espagne au temps de la Contre-Réforme .....	1525	
<b>Marie-Bernadette Dufourcet Hakim</b>		
L'affirmation de la facture d'orgues à Madrid sous les Habsbourg. Le lignage de Ávila y Salazar (1581-1703).....	1541	1837
<b>Louis Jambou</b>		
Un dialogue qui n'eut pas lieu. Sur Bossuet et l'Angleterre.....	1551	
<b>Jean-Louis Quantin</b>		
Création ou déplacement d'une communauté protestante au XVIII <sup>e</sup> siècle : l'Église de Gaubert dans le Dunois.....	1575	
<b>Didier Boisson</b>		
La chapelle de l'ambassade de Hollande à Paris au XVIII <sup>e</sup> siècle, instrument du maintien du culte réformé à l'époque du Désert .....	1585	
<b>Gwenaëlle Léonus-Lieppe</b>		
Les protestants alsaciens face à la guerre et à la paix sous la Révolution et sous l'Empire.....	1617	
<b>Bernard Vogler</b>		
La pratique missionnaire de la Société de Marie en Océanie (1837-1886). D'une approche fausement anthropologique à la constitution d'une missiologie catholique pragmatique.....	1629	
<b>Frédéric Angleviel</b>		
Intérêts, limites et problèmes méthodologiques dans l'utilisation des sources missionnaires pour écrire l'histoire polynésienne.....	1643	
<b>Claire Laux</b>		

CHAPITRE X - LES JEUX DES SENS ET DE L'ESPRIT

	Vie sauvage, vie sociale dans la maison grecque : la présence de Dionysos sur les mosaïques hellénistiques .....	1657
	<b>Anne-Marie Guimier-Sorbets</b>	
	L'ordre inverse : sur un type d'énoncés des écrivains latins tardifs .....	1677
	<b>Jean-Claude Fredouille</b>	
	Le Jardin du <i>Décameron</i> .....	1695
	<b>Catherine Guimbard</b>	
	Le théâtre scolaire aux XVI <sup>e</sup> et XVII <sup>e</sup> siècles.....	1705
	<b>Édith Weber</b>	
	Du <i>studiolo</i> au cabinet : l'art d'habiter entre histoire de l'art et anthropologie sociale .....	1717
	<b>Alain Mérot</b>	
1838	La révolution de l'opéra.....	1727
	<b>Étienne Broglin</b>	
	Note sur un dessin inédit de Victor Louis pour le palais royal de Varsovie .....	1741
	<b>Christian Taillard</b>	
	Hogarth en France, du XVIII <sup>e</sup> au XX <sup>e</sup> siècle.....	1749
	<b>Barthélémy Jobert</b>	
	Science et protestantisme : le cas de Georges Cuvier.....	1773
	<b>Louis Châtellier</b>	
	Pour réparer une vilaine calomnie de Baudelaire : Brillat-Savarin et le vin .....	1781
	<b>Jean-Robert Pitte</b>	
	Prosper, Eugénie et Biarritz.....	1791
	<b>Xavier Darcos</b>	
	Jacques Levainville (1869-1932), in the borderland of Geography and History ..	1801
	<b>Hugh Clout</b>	
	Esquisse pour une définition de l'œuvre d'art.....	1813
	<b>Nicolas Grimaldi</b>	
	Quelques remarques concernant l'étude du dessin.....	1819
	<b>Pierre Rosenberg</b>	
	Tabula gratulatoria.....	1825
	Table des matières .....	1829



Ce livre aborde les nombreuses thématiques qui ont intéressé Jean-Pierre Poussou au cours de sa carrière. Auteur d'une thèse fondamentale sur les migrations au XVIII<sup>e</sup> siècle, spécialiste reconnu de l'histoire de la population française à l'époque moderne, Jean-Pierre Poussou a en effet étendu, au fil des années, ses centres d'intérêt à l'évolution économique et sociale de l'Europe, au développement de la civilisation urbaine occidentale, à l'histoire des Îles Britanniques, aux aventures maritimes et coloniales de la France et de l'Angleterre, ou encore à l'interprétation de la Révolution française. Il a aussi consacré au Sud-Ouest, dont il est originaire et dont il a gardé la chaleur, quelques-uns de ses travaux les plus passionnants. Le nombre et la diversité des textes présentés dans ce volume témoignent de la curiosité inlassable de ce chercheur, qui a aussi été un infatigable enseignant, dont les nombreuses synthèses feront longtemps autorité. Inscrit dans la tradition des mélanges universitaires, ce livre offre à Jean-Pierre Poussou, et à tous les lecteurs, un bouquet infiniment varié de textes, de sujets, de problématiques, et même de manières d'écrire l'histoire.

Couverture : Jan Vermeulen, *Livres et instrument de musique*, huile sur bois, XVII<sup>e</sup> siècle, huile sur bois, Nantes, musée des Beaux-Arts. © RMN / Gérard Blot

ISBN 978-2-84050-724-6	SODIS	
	F139-344	
9 782840 507246		45 €

